



Rapport financier 2015

SOMMAIRE

TOME 1

Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexes

I.	INTRODUCTION : LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6
II.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	6
II.1.	Stocks	6
II.2.	Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements.....	6
II.3.	Dépréciation des créances.....	8
II.4.	Méthode d'évaluation des provisions	8
II.5.	Produits et charges constatés d'avance	8
II.6.	Charges à rattacher	8
II.7.	Produits à recevoir.....	9
III.	CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE EN 2015	11
III.1.	Comptabilisation des travaux de désamiantage	11
III.2.	Amortissement des immobilisations	11
III.3.	Rattachement des heures supplémentaires à l'exercice	11
III.4.	Constitution de provisions "passifs sociaux "	12
III.5.	Récapitulatif des corrections d'écritures en situation nette comptabilisées en 2015	13
IV.	EVOLUTIONS DU BILAN 2015	14
IV.1.	Evolutions du bilan-ACTIF	14
IV.2.	Evolutions du bilan-PASSIF	19
IV.3.	Synthèse des évolutions du bilan	23
V.	EVOLUTIONS DU COMPTE DE RESULTAT 2015 (TOUS BUDGETS).....	24
V.1.	Présentation générale	24
V.2.	Le résultat d'exploitation (tous budgets)	25
V.3.	Le résultat financier (tous budgets).....	26
V.4.	Le résultat courant (tous budgets).....	27
V.5.	Le résultat exceptionnel (tous budgets)	27
V.6.	La formation et l'utilisation de la capacité d'autofinancement (tous budgets)	28
VI.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	29
VII.	PERSPECTIVES D'ACTIVITE POUR L'ANNEE EN COURS (EXERCICE 2016).....	29

TOME 2

Bilan général de l'exercice 2015 et résultats financiers de la clôture

I.	INTRODUCTION	32
II.	L'EVOLUTION DES RESULTATS FINANCIERS CONFIRME LA POURSUITE DU REDRESSEMENT BUDGETAIRES DES HCL.....	33
II.1.	Les dépenses ont été maîtrisées et les recettes d'activité ont été dynamiques	34
II.2.	Les objectifs de redressement financier ont été tenus au-delà des perspectives attendues.....	37
II.3.	L'endettement poursuit sa trajectoire de réduction conformément au CREF	38
II.4.	Synthèse.....	39
III.	LES TABLEAUX DU COMPTE FINANCIER 2015.....	40
III.1.	Synthèse des états du compte financier 2015.....	41
III.2.	Proposition d'affectation des résultats 2015.....	43
III.3.	Etat détaillé des produits du budget H.....	44
	- Evolution	
	- Structure	
III.4.	Etat détaillé des charges du budget H :	47
	- en base consommation : évolution	
	- en base consommation : structure	
III.5.	Etat détaillé des dotations notifiées	49
	- les dotations MIGAC /MERRI	
	- les dotations FIR	
III.6	Etat détaillé des cessions d'actif	53
	- le budget général	
	- les budgets annexes	
III.7	Etat détaillé du fonds de provisions	55
III.8	Etat détaillé des cessions d'actif	56
III.9	Etat détaillé des subventions d'investissement reçues	57
III.10	Etat détaillé des dons reçus	58

Tome 1

LES COMPTES ANNUELS :
BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

I. INTRODUCTION : LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2015 constitue le 3^{ème} exercice de mise en œuvre du contrat de retour à l'équilibre financier 2013-2016. Il a conduit l'établissement à mettre en œuvre un plan d'économie et de développement des recettes de 40 millions d'euros environ.

Les travaux de fiabilisation des comptes et de consolidation du contrôle interne engagés depuis 2013 se sont accélérés en 2015 dans la perspective de la certification des comptes de l'exercice 2016. Pour la 2^{ème} année, de nombreuses corrections d'écritures en situation nette ont été comptabilisées pour mettre à jour les comptes de provisions, les immobilisations et amortissements, les subventions et les charges rattachées au titre des heures supplémentaires.

L'établissement a changé le logiciel servant à la gestion des admissions des patients et de moteur de facturation car l'ancien outil informatique s'avérait inadapté pour mettre en œuvre FIDES et le PES V2.

La mise en œuvre de ce nouveau logiciel dénommé PASTEL est intervenue le 26 avril 2015. A compter de ce jour, les nouveaux soins et séjours ont été facturés à l'aide de PASTEL alors que l'ancien logiciel a continué à être utilisé pour facturer et corriger les liquidations concernant des soins et hospitalisations antérieurs au 26 avril.

La mise en œuvre et la prise en main de ce nouveau logiciel ont entraîné une interruption temporaire de la facturation et une suspension du recouvrement. Jusqu'à la clôture de l'exercice, l'établissement a conservé un volume sensible de dossiers non facturés, à retraiter ou à régulariser. La période complémentaire a permis de résorber l'essentiel du retard en facturation. Néanmoins en raison de ce décalage, une partie du recouvrement a été reportée sur 2016.

Les travaux de modernisation des hôpitaux Edouard Herriot et Louis Pradel se sont poursuivis en 2015. Ils ont constitué les opérations d'investissement les plus importantes de l'exercice. Ces travaux bénéficient de financement public de l'Etat, de la Métropole et de la Ville de Lyon sous forme de subventions versées au gré de l'avancement des travaux.

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

II.1 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Il n'est pas constitué de provision pour dépréciation des stocks. Les défauts, casses, périmés et retours sont sortis du stock physique via le compte 974-2 « rectification de stocks ».

II.2 Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

Les achats d'équipements dont la valeur est supérieure à 800 HT et dont la durée de vie supérieure à 1 an, ainsi que ceux qui ont pour effet d'augmenter la durée de vie des biens sont considérés comme des immobilisations. Les autres achats sont comptabilisés en charges.

L'établissement a mis en œuvre le régime fiscal des livraisons à soi-même à compter du 1^{er} avril 2015. Durant la phase de réalisation des travaux, la TVA est déductible en totalité sur le coût des travaux ce qui génère un gain de trésorerie. La TVA non déductible est ajoutée au coût des travaux lors de l'intégration de l'immobilisation au compte d'imputation définitive après sa mise en service.

En cours d'exécution, le coût des travaux est comptabilisé aux subdivisions du compte des immobilisations en cours.

L'intégration des travaux terminés intervient au plus tard au 30 avril. Elle porte sur les travaux achevés entre 1^{er} mai de l'exercice précédent et le 30 avril de l'exercice courant.

Les achats d'équipements sont intégrés à l'actif au mois de novembre de l'année d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties en mode linéaire. Les amortissements sont décomptés à compter du 1^{er} janvier de l'exercice qui suit le transfert de l'immobilisation à son compte d'imputation définitive. Le module de gestion de l'actif du logiciel PEGASE ne permet pas de mettre en œuvre la méthode d'amortissement prorata temporis.

Depuis 2015, l'établissement ventile les immobilisations les plus importantes (seuil fixé à 10 M€) par composants selon une nomenclature ad hoc et applique à chacun de ces composants un rythme d'amortissement correspondant à sa durée de vie estimée. Les durées d'amortissement des équipements se réfèrent à la nomenclature métier du CNEH. Les durées d'amortissement sont conformes aux préconisations de la M21 à l'exception des fondations, gros œuvre, charpentes et couvertures qui, consécutivement à une analyse menée par les services techniques des HCL, s'établissent à 50 ans.

AMORTISSEMENT PAR COMPOSANTS	durée amort
CLOS COUVERT	
Fondations	50
Gros œuvre, démolition, dépollution(hors amiante) op > 10M€	50
Gros œuvre, démolition, dépollution(hors amiante) op < 10M€	30
Charpente, couverture	50
Etanchéité	25
Menuiseries extérieures	25
Métallerie, serrurerie	25
Revêtements, façades, bardages	25
VRD espaces verts	25
FINITIONS	
Partition, cloison	20
Revêtements sols	20
Revêtements muraux, signalétique	20
Faux plafonds	20
Menuiseries intérieures	20
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	
Plomberie	25
Chauffage, ventilation, climatisation	25
Désenfumage	25
Electricité courants forts	25
Electricité courants faibles	25
Ascenseurs, portes automatiques, pneumatiques	25
Fluides médicaux	25
Divers Techniques & Equipement (hors corps d'état ci-dessus)	25

II.3 Dépréciation des créances

La provision pour dépréciation des créances est déterminée selon une méthodologie globale prenant en compte l'ancienneté des créances, leur nature et la typologie des débiteurs. Cette méthode permet de calculer la provision pour dépréciation des créances ayant fait l'objet de l'émission d'un titre sur les exercices précédents et antérieurs.

Les titres émis au cours de l'exercice courant font l'objet d'un examen individuel lorsque leur montant est supérieur à un seuil de 10 000€ pour l'activité médicale et de 50 000€ pour les produits divers. Ils sont provisionnés lorsqu'il y a des risques sérieux d'irrecouvrabilité. Les titres émis pour matérialiser des réclamations en matière de TVA et de taxe sur les salaires font l'objet d'un provisionnement intégral du montant rejeté par l'administration fiscale lorsque la contestation est portée devant le juge administratif. Enfin en raison de difficultés particulières de recouvrement les montants restant à recouvrer à l'encontre des bénéficiaires de transports SMUR secondaires sont provisionnés à 100% quelle que soit l'année d'émission des titres correspondant à ces créances.

II.4 Méthode d'évaluation des provisions

Le recensement des nouveaux risques et l'ajustement des provisions existantes est réalisé en fin d'année avant la clôture de l'exercice auprès de chaque direction concernée : nature du risque et valorisation financière du montant. Les provisions devenues sans objet sont également revues. Des fiches provisions sont établies et intégrées dans le dossier de clôture ; elles précisent : la méthode de calcul, la nature, les données sources, l'affectation comptable de chaque provision.

II.5 Produits et charges constatés d'avance

Sont enregistrées sous forme de produits constatés d'avance (PCA) des recettes de dotations DAF et MIGAC (principalement 2ème semestre internes et projets pluriannuels de recherche sur appel d'offre national ou interrégional) et des subventions.

La note de clôture annuelle rappelle les éléments principaux de méthode relative au recensement et à la comptabilisation des PCA. Sont visées, les recettes d'un montant significatif (>10 000 €) ordonnancées sur l'exercice n alors qu'elles se rapportent en tout ou en partie à l'exercice n+1. Un listing relatif à ces recettes et précisant les éléments suivants : nom et n° du débiteur, compte, UF et montant HT (pas de TVA sur écritures d'ordre) est transmis à la DAF pour enregistrement en tant que PCA dans la comptabilité des HCL.

Les charges constatées d'avance (CCA) ne sont mises en œuvre qu'à partir d'un seuil de 10 K€. Il s'agit principalement de charges de maintenance logiciel et de redevances de location logiciel imputées sur comptes 613 et 615.

II.6 Charges à rattacher

Cette procédure permet de rattacher à l'exercice comptable toutes les dépenses de fonctionnement engagées dans l'année (personnel médical et non médical, prestations de services, achats stockés ou non stockés, ICNE) dès lors qu'elles correspondent à un service fait avant le 31 décembre de l'année N et dont les factures ne nous sont pas parvenues à cette date et qui ne peuvent donc pas être mandatées sur l'année N. Des requêtes spécifiques permettent un recensement exhaustif de ces charges.

Pour les dépenses médicales, pharmaceutiques, les charges hôtelières et générales (titres 2 et 3), les requêtes permettant le recensement de ces charges rattachées tiennent compte de toutes dépenses de classes 6 engagées et non mandatées (y compris achats de stocks).

Pour le personnel médical, elles concernent les rémunérations brutes et les charges patronales. Pour le personnel non médical, on y ajoute les heures supplémentaires.

A contrario, la TVA déductible, les charges sur exercices antérieurs, les dotations aux amortissements ne font pas l'objet de rattachement.

Le mandatement de ces charges débute au premier jour ouvré de l'année N+1 et s'étale en général sur une dizaine de jours maximum afin d'être compatible avec les dates de mise en instance et de rejets fixées par la recette des finances (en principe deuxième quinzaine de janvier de N+1).

Les charges rattachées figurent au bilan au sein des passifs sur le poste « dettes d'exploitation ».

II.7 Produits à recevoir

A. Pour l'estimation des produits du titre I liés à la tarification à l'activité du mois de décembre

Plusieurs éléments sont pris en compte, selon le type d'activité :

- a) Pour les séjours hospitaliers et suppléments journaliers, sont pris en compte
 - La progression des données administratives d'activité connues dès le début janvier
 - La valeur moyenne du cas traité des séjours sur les 11 premiers mois
 - Le taux de facturation moyen constaté sur les 11 premiers mois, retraité du nombre moyen de séjours dont le taux de prise en charge n'est pas connu chaque mois
 - La saisonnalisation des facturations constatées les années précédentes.

- b) Pour les molécules onéreuses et dispositifs médicaux implantables en sus des séjours, sont pris en compte
 - Les données d'activités connues ou simulées (1/11 des données facturées les mois précédents
 - Le taux de facturation moyen constaté sur les 11 premiers mois, retraité du nombre moyen de séjours dont le taux de prise en charge n'est pas connu chaque mois
 - La saisonnalisation des facturations constatées les années précédentes.

- c) Pour les actes et consultations externes, sont pris en compte
 - Les données d'activités connues ou simulées (1/11 des données facturées les mois précédents
 - Le taux de facturation moyen constaté sur les 11 premiers mois, retraité du nombre moyen de séjour dont le taux de prise en charge n'est pas connu chaque mois
 - La saisonnalisation des facturations constatées les années précédentes.

B. Pour les séjours à cheval sur deux exercices

- a) Méthode utilisée pour les tarifs des séjours (Tarif I) et les tarifs liés aux suppléments journaliers (Tarif III)

1) Pour les RUM appartenant à un RSS terminés dans une année N, calcul de la valeur moyenne de la journée (journée PMSI) dans chaque Unité Médicale prenant en compte les tarifs I et III (méthode de répartition du tarif I basé sur le groupage isolé de chaque RUM et du tarif III basé sur l'attribution à l'UM qui a généré le supplément) :

2) Détermination du nombre de journées des RUM appartenant strictement à l'année N, par Unité Médicale

- les journées des RUM commencés et terminés dans l'année N
- les journées des RUM commencés en N-1, en ne prenant en compte que les journées de l'année n
- les journées des RUM commencés dans l'année N, et terminés en N+1, en ne prenant en compte que les journées de l'année N

3) Valorisation des journées des RUM (point 2), à l'aide de la valeur moyenne de la journée de chaque Unité Médicale – détermination des montants (tarif I et III) correspondant aux dépenses de l'année n

4) Calcul de l'écart entre recettes PMSI et recettes des journées calendaires et de son %

b) Méthode proposée pour les tarifs liés à différents forfaits

1) Application aux recettes PMSI du % d'écart retrouvé pour les tarifs I et III

2) Détermination des montants (tarif II) correspondant aux dépenses de l'année N

c) Méthode pour les molécules et les DM en sus :

Détermination des montants de molécules administrés ou de DM posés dans l'année.

C. Pour les médicaments sous ATU (dotation MERRI)

Sont pris en compte :

- Les montants notifiés correspondant aux mois d'activité de l'exercice N
- Les montants consommés constatés à la clôture sur l'exercice N
- Le montant rattaché à l'exercice N correspond à la différence entre le montant total des consommations comptabilisé sur l'exercice et le montant notifié sur l'exercice au titre des mois d'activité réalisés sur l'exercice

D. Pour les recettes de titre 2

A partir de la liste des patients hospitalisés, tous les dossiers non facturés qui peuvent être valorisés au réel, du fait des composantes de la facturation, jusqu'au 31/12, sont valorisés dans des « titres en souffrance », rattachés titres par titres.

Les dossiers dont la complétude n'est pas garantie sont exclus de la procédure de rattachement des titres en souffrance et font l'objet d'une procédure de rattachement globale et statistique :

- actes manquants sur des dossiers de Chirurgie,
- dossiers ayant fait l'objet de demande de prise en charge au titre de l'article 115 (anciens combattants)
- certains dossiers ayant fait l'objet de demandes de prise en charge par l'AME
- dossiers sans débiteurs (à vérifier)
- dossiers des patients de l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) pris en charge dans le cadre du GCS Lyon Cancer Université hospitalisés en décembre pour lesquels il n'est pas possible de connaître la présence dans le système d'information avant la fin de la clôture de l'exercice

Remarque 2015 : à titre exceptionnel, du fait de la migration récente sur l'application de facturation PASTEL, aucun titre en souffrance n'a été rattaché en 2015.

Estimation du produit à recevoir global par grandes catégories de recettes : SMUR secondaires, hospitalisations, long séjour, soins externes,....

III. LES CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE EN 2015

III.1 Comptabilisation des travaux de désamiantage

En début d'année 2015, le référentiel M21 prévoyait que les travaux de désamiantage devaient être comptabilisés en charges.

Les travaux de désamiantage réalisés en 2015 et au cours des 2 exercices précédents ont donc été imputés en charges de fonctionnement. De plus, l'établissement avait constitué à la fin 2014 une provision pour charges à répartir lui permettant de faire face au coût des travaux de désamiantage à réaliser dans le cadre des travaux immobiliers engagés.

La doctrine comptable a évolué au cours de l'année 2015. La dernière version de l'instruction M21 prévoit que les travaux de désamiantage, lorsqu'ils sont attribuables au coût d'acquisition ou de création d'un actif porteur d'avantages économiques futurs sont un élément du coût d'entrée de l'actif ;

- les autres travaux de désamiantage (dépenses liées à l'obligation de désamiantage, travaux isolés de désamiantage non inclus dans un programme de réhabilitation) sont à comptabiliser en charges. Dans ce cas, une provision au compte 158 est constituée.

En conséquence l'établissement a dû réviser les imputations comptables des travaux de désamiantage (de la classe 6 vers la classe 2) et reprendre la provision pour charges à répartir qui est devenue sans objet.

III.2 Amortissement des immobilisations

L'établissement a décidé de mettre en œuvre la méthode d'amortissement par composants pour les immobilisations les plus importantes.

Les durées d'amortissement ont été révisées pour être raccourcies et se rapprocher des préconisations de la M21.

III.3 Rattachement des heures supplémentaires à l'exercice

Le référentiel M21 prévoyait que les droits financiers acquis par les personnels en complément de leur traitement indiciaire (par exemple les heures supplémentaires) donnent lieu à comptabilisation d'une charge à payer s'ils n'ont pas été payés à la fin de l'exercice où sont nés ces droits.

La dernière version de la M21, complétée par la fiche DGFIP/DGOS de mars 2016 n°18 relative aux passifs sociaux précise que les heures supplémentaires récupérées ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une charge à payer.

Sur la base des dispositions premières, l'établissement avait procédé à la comptabilisation d'une charge à payer pour le stock d'heures supplémentaires constaté à la fin de l'année 2014. Dans la mesure où les nouveaux commentaires de la M21 conduisent à exclure les heures récupérées, l'établissement a donc décidé de reprendre les charges à payer qu'il avait comptabilisées en 2014 par une correction en situation nette. Dans la mesure où l'établissement ne peut pas évaluer précisément le montant des heures supplémentaires qui devraient être payées en 2016, une provision pour risque a donc été constituée pour le montant estimé de préférence à un rattachement de charges à payer.

III.4 Constitution de provisions « passifs sociaux »

La dernière version de l'instruction M21 complétée par la fiche DGFIP/DGOS de mars 2016 n°18 relative aux passifs sociaux précise que l'établissement assure lui-même le risque de chômage de ses agents et prend à sa charge l'indemnisation au titre du chômage de ses anciens agents. L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), versée aux agents involontairement privés d'emploi, ne peut être évaluée au 31 décembre de l'exercice de façon précise et certaine, dans la mesure notamment où le droit de l'agent peut évoluer. Par conséquent, l'EPS qui est son propre assureur constitue, au 31 décembre de l'exercice, une provision au compte 158 « Autres provisions pour charges », dès lors qu'il a connaissance à cette date de la perte involontaire d'emploi pour les agents concernés. Le montant de la provision correspond au montant des droits acquis restant à verser estimé au 31 décembre de l'exercice. Le montant de la provision est réévalué à la fin de chaque exercice au 31 décembre.

Compte tenu de cette évolution de la doctrine comptable, l'établissement a donc constitué pour la 1^{ère} fois une provision pour couvrir les risques d'indemnisation des agents privés d'emploi.

Par ailleurs, il a paru prudent de constituer une provision pour couvrir l'éventualité où des agents demanderaient la rachat de leurs années de cotisations sociales dans le cadre de la procédure de validation des années de service accomplie en qualité de contractuel. En effet dans cette éventualité, l'employeur est appelé à verser un complément de cotisations sociales.

III.5. Récapitulatif des corrections d'écritures en situation nette comptabilisées en 2015:

thème	motif de la correction	objet de la correction	montant de la correction
rattachement des heures supplémentaires à l'exercice	évolution M21: seules les HS à payer doivent être rattachées	reprise des HS qui avaient été rattachées en totalité fin 2014	19 332 383,98 €
		constitution d'une provision pour HS	457 920,82 €
cotisations patronales afférentes à la validation des services des agents non titulaires	mise en conformité avec la réglementation	constitution d'une provision à concurrence des cotisations patronales sur les services susceptibles d'être rachetés par les agents	3 879 148,44 €
allocations de retour à l'emploi	mise en conformité avec la réglementation	constitution d'une provision à concurrence des ARE susceptibles d'être payées d'après les données fin 2015	3 015 505,00 €
compte épargne temps	ajustement technique	reprise pour ajustement de la provision pour CET constituée fin 2014 en raison d'erreurs d'estimation	918 552,50 €
travaux de désamiantage	évolution M21: les travaux de désamiantage ne sont plus des charges mais des dépenses d'équipement	reprise de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	10 515 790,00 €
actif immobilier	mise en conformité de l'inventaire	constatation de la valeur nette comptable des immobilisations sorties de l'inventaire	9 174 438,18 €
	mise en conformité de la comptabilité avec l'inventaire	mise en accord de la valeur de l'actif brut avec l'inventaire physique	204 684,52 €
		mise en accord des amortissements avec l'inventaire physique	1 124,57 €
	traitement sous forme de composants de 8 opérations de travaux	complètement des dotations aux amortissements	20 572 121,32 €
	révision des durées d'amortissement de 33 immobilisations	ajustement des annuités d'amortissement calculées sur les exercices antérieurs	4 182 645,75 €
compléments d'apports	mise à jour des subventions	reprise de financements comptabilisés initialement en compléments d'apports	1 258 491,80 €
		transfert de financements comptabilisés initialement en compléments d'apports	2 400 000,00 €
		amortissement des financements transférés en subventions d'équipement	1 617 270,47 €
subventions d'investissement	mise à jour des subventions	reprise des subventions non justifiées	2 038 131,95 €
		ajustement des amortissements de subventions	214 496,81 €

IV. EVOLUTIONS DU BILAN 2015

IV. 1 Evolutions du bilan-ACTIF

ACTIF		2015			2014	variation	var %age
		BRUT	AMORT	NET	NET		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	83 084 521	43 435 884	39 648 636	37 436 409	2 212 227	6%
	Frais d'établissement	12 656	10 125	2 531	5 591	-3 059	-55%
	Concessions et droits similaires, brevet, licences	38 558 156	28 546 734	10 011 422	9 476 718	534 704	6%
	Autres immobilisations incorporelles	43 907 155	14 879 025	29 028 130	25 885 882	3 142 248	12%
	Immobilisations incorporelles en cours	606 553	0	606 553	2 068 219	-1 461 665	-71%
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	2 211 739 721	1 099 095 691	1 112 644 030	1 157 923 122	-45 279 092	-4%
	Terrains	36 883 562	1 594 773	35 288 788	35 439 647	-150 859	0%
	Constructions	1 547 292 561	661 516 806	885 775 755	922 944 301	-37 168 546	-4%
	Installations techniques, matériel	397 582 085	305 748 782	91 833 303	98 594 311	-6 761 008	-7%
	Autres immobilisations corporelles	172 824 639	129 757 479	43 067 161	46 813 508	-3 746 348	-8%
	Immobilisations corporelles en cours	51 324 443	0	51 324 443	48 771 697	2 552 746	5%
	Immobilisations reçues en affectation	489 915	477 851	12 064	17 141	-5 077	-30%
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	5 342 516	0	5 342 516	5 342 516	0	0%
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :	1 795 492	0	1 795 492	1 705 509	89 984	5%
	Participations et créances rattachées	1 034 682	0	1 034 682	955 582	79 100	8%
	Autres titres immobilisés	92 736	0	92 736	92 736	0	0%
	Prêts	569 854	0	569 854	569 854	0	0%
	Autres	98 220	0	98 220	87 336	10 884	12%
	TOTAL I	2 296 619 734	1 142 531 575	1 154 088 159	1 197 065 040	-42 976 881	-4%
actif circulant	STOCKS ET ENCOURS:	25 898 613	0	25 898 613	30 398 522	-4 499 908	-15%
	Autres approvisionnements	25 898 613	0	25 898 613	30 398 522	-4 499 908	-15%
	CRÉANCES D'EXPLOITATION :	261 571 302	12 164 983	249 406 318	225 420 011	23 986 307	11%
	Hospitalisés et consultants	18 606 525	12 164 983	6 441 542	11 520 727	-5 079 185	-44%
	Caisse pivot	186 672 840	0	186 672 840	167 376 549	19 296 291	12%
	Autres tiers payants	48 380 822	0	48 380 822	40 532 053	7 848 769	19%
	Autres	7 911 114	0	7 911 114	5 990 682	1 920 432	32%
	CRÉANCES DIVERSES :	72 284 365	0	72 284 365	55 242 402	17 041 963	31%
	DISPONIBILITÉS	8 279 962	0	8 279 962	616 722	7 663 240	1243%
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	375 856	0	375 856	106 703	269 154	252%
TOTAL II	368 410 099	12 164 983	356 245 115	311 784 360	44 460 755	14%	
CDR	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATION	188 420	0	188 420	41 300	147 120	356%
	DÉPENSES À CLASSER OU RÉGULARISER	137 073	0	137 073	1 190 969	-1 053 896	-88%
	TOTAL III	325 493	0	325 493	1 232 269	-906 776	-74%
TOTAL GÉNÉRAL		2 665 355 326	1 154 696 559	1 510 658 767	1 510 081 669	577 098	0%

a) Evolution des immobilisations

L'exercice 2015 a été caractérisé par la poursuite des travaux de rénovation des hôpitaux Edouard Herriot et Louis Pradel ainsi que par la mise à jour de l'inventaire immobilier conduite dans le cadre des travaux préparatoires à la certification des comptes de l'établissement.

Des dépenses d'investissements ont été réalisées en 2015 à concurrence de 91.6M€ soit pour un montant en léger retrait par rapport aux réalisations 2014 où elles représentaient 98M€.

L'annuité d'amortissement des immobilisations a représenté 98.7M€. Elle est légèrement plus faible qu'en 2014 où elle était de 99.5M€ bien que le rythme d'amortissement de certaines immobilisations ait été accéléré sous l'effet du raccourcissement de la durée d'amortissement de certains actifs et de la mise en œuvre de l'amortissement par composants. Ce recul du montant de l'annuité d'amortissement tient à la sortie d'éléments d'actif réalisée dans le cadre des travaux de fiabilisation de l'inventaire immobilier.

Les travaux d'ajustement de l'inventaire immobilier ont conduit

- A ventiler certaines immobilisations par composants ce qui a entraîné la révision de l'amortissement de ces biens à concurrence de 20.6M€ ;
- A réduire la durée d'amortissement de certaines immobilisations et par conséquent à rattraper des annuités d'amortissements des exercices précédents pour 4.2M€ ;
- A traduire en comptabilité la sortie de certains équipements pour une valeur nette comptable de 9.2M€ ce qui représente une baisse de l'actif brut de 169M€ car ces biens étaient déjà presque totalement amortis.

Compte tenu de l'ensemble de ces opérations, le montant de la valeur nette des immobilisations (hors immobilisations en cours) a diminué de 44M€ soit environ - 3.9% par rapport au 31/12/2014.

Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	31 366	-	18 710	12 656
Concessions et droits similaires, brevets, licences	37 920 510	4 666 619	4 028 973	38 558 156
Autres immobilisations incorporelles	49 435 784	11 468 980	16 997 610	43 907 155
Immobilisations incorporelles en cours	2 068 219	2 112 638	3 574 303	606 553
Dont avances et acomptes versés sur commandes	2 068 219	1 193 654	2 655 319	606 553
Immobilisations corporelles				
Terrains	37 011 243	-	127 681	36 883 562
Constructions	1 551 231 456	242 784 366	246 723 261	1 547 292 561
Installations techniques, matériel et outillage	456 880 011	23 585 153	82 883 079	397 582 085
Autres immobilisations corporelles	212 731 377	8 820 095	48 726 833	172 824 639
Immobilisations reçues en affectation	489 915	-	-	489 915
Immobilisations corporelles en cours	48 771 697	47 859 788	45 307 041	51 324 443
Dont avances et acomptes versés sur commandes	48 071 955	45 994 325	43 589 712	50 476 567
Immobilisations affectées ou mises à disposition	5 342 516	-	-	5 342 516
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des part.	955 582	81 600	2 500	1 034 682
Autres titres immobilisés	92 736	-	-	92 736
Prêts	569 854	-	-	569 854
Autres	87 336	10 884	-	98 220
TOTAL	2 403 619 602	341 390 122	448 389 990	2 296 619 734

Tableau des amortissements

RUBRIQUES	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	25 775	3 059	18 710	10 125
Concessions et droits similaires, brevets, licences	28 443 792	4 131 915	4 028 973	28 546 734
Autres immobilisations incorporelles	23 549 903	8 322 896	16 993 773	14 879 025
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 571 595	23 178	-	1 594 773
Constructions	628 287 155	102 723 601	69 493 950	661 516 806
Installations techniques, matériel et outillage indus	358 285 700	29 989 120	82 526 038	305 748 782
Autres immobilisations corporelles	165 917 869	12 450 235	48 610 625	129 757 479
Immobilisations reçues en affectation	472 774	5 077	-	477 851
TOTAL	1 206 554 562	157 649 081	221 672 068	1 142 531 575

b) Evolution des comptes de stocks et d'encours

La valeur comptable des stocks a diminué de 15% par rapport à 2014 soit environ - 4.5M€.

Cette baisse s'explique par la diminution en valeur du stock de produits pharmaceutiques et produits à usage médical (-3M€) et des Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique (-1.3M€).

La baisse de l'encours des stocks résulte d'une politique de diminution des volumes de matériels et de produits stockés dans les PEI (pharmacie à usage unique).

c) Evolution des créances d'exploitation

Le montant des créances d'exploitation atteint à la fin de l'exercice 261.5M€. Il est en augmentation de 26M€ par rapport à la fin 2014.

Les créances à l'encontre des hospitalisés et consultants qui représentent 18.6M€ ont baissé de 3M€. A contrario, les créances à l'encontre de la caisse pivot atteignent 187M€ fin 2015 soit en augmentation de 19M€ par rapport à 2014. Les créances à l'encontre des autres tiers payants et débiteurs divers représentent 56M€ en augmentation de 10M€ par rapport à 2014.

La créance de 187M€ à l'encontre de la caisse pivot est composée de restes à recouvrer pour 85M€ sur des titres de recette émis pour les soins d'octobre et novembre 2015 qui sont réglés en trois mensualités et de 102M€ de produits à recevoir correspondant à des soins ou hospitalisation réalisés en décembre 2015 non encore facturés à la fin de l'exercice. Les restes à recouvrer de 85M€ comprennent également le montant de la dotation de fin de campagne (9M€) qui a fait l'objet de l'émission d'un titre de recette mais qui n'avait pas été encaissée à la clôture de l'exercice.

L'augmentation du montant des créances à l'encontre des tiers payants est la conséquence du changement de logiciel servant à la gestion des malades et à la facturation des soins et séjours intervenu en avril 2015. Lors des premières semaines de mise en service, la facturation a été suspendue et elle a reprise au cours du mois de juin. Une partie de la facturation de l'activité a donc été reportée et elle n'a

été rattrapée qu'en fin d'exercice, en décembre et durant la période complémentaire. Le montant des soins et séjours facturé en décembre 2015 s'est élevé à 40M€ contre 28.6M€ en décembre 2014.

d) Evolution des créances diverses

L'encours du compte des créances diverses s'élève à 72M€ contre 55M€ fin 2014.

Il est composé :

- pour 48.5M€ de sommes restant à recouvrer (+12.5M€ par rapport à 2014) ;
- pour 21.5M€ de produits à recevoir qui concernent des prestations n'ayant pas encore fait l'objet de l'émission de titres de recette à l'encontre des redevables (+4.5M€ par rapport à 2014) dont une partie est constituée de frais de transports SMUR rattachés sous forme de produits à recevoir (3M€) en raison des retards de facturation consécutifs à une indisponibilité du logiciel du SAMU;
- et d'un crédit de TVA de 1.9M€ qui provient de la mise en œuvre du régime fiscal des livraisons à soi-même, à compter d'avril 2016.

Les créances diverses restant à recouvrer au 31/12/2015 concernent essentiellement des débiteurs publics et ont été émises majoritairement au dernier trimestre 2015 (39.3M€).

e) Evolution de la provision pour dépréciation des comptes de redevables

La provision pour dépréciation des comptes de redevables a été portée à 12M€ en augmentation de 2M€ par rapport à la fin 2014. Cette augmentation s'explique par l'évolution de l'encours des créances en litige avec l'administration fiscale à propos de la TVA et de la taxe sur les salaires ainsi que par l'accroissement des sommes facturées dans le cadre des transports SMUR secondaires demeurant impayées et étant contestées par les débiteurs.

Par ailleurs, pour les prestations SMUR qui n'ont pas pu être facturées avant la clôture de l'exercice et qui ont fait l'objet d'une comptabilisation en produits à recevoir, une provision de 3M€ a été constituée pour couvrir les risques d'irrecouvrabilité.

f) Evolution du compte des disponibilités

Le solde des disponibilités (encours du compte au Trésor et fonds déposés par les patients et hébergés) est de 8.3M€ à la fin de l'exercice 2015.

L'amélioration des disponibilités par rapport à la situation au 31/12/2014 où elles étaient de 616K€ s'explique par l'effet conjugué d'un renforcement du fonds de roulement et d'une baisse du besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement qui représente l'excédent des ressources stables (capitaux propres, emprunts, ..) par rapport aux emplois stables (immobilisations) a augmenté de 12.7M€ en 2015.

Le besoin en fonds de roulement qui résulte de la différence entre l'encours du stock et des créances et l'encours des dettes d'exploitation a diminué de 5.4M€ en 2015.

Pour couvrir ses besoins de trésorerie l'établissement a recours à plusieurs moyens de financement :

- *Le tirage sur des lignes de trésorerie classiques ;*
- *le tirage sur des lignes de trésorerie dans le cadre d'emprunts CLTR;*

- la mobilisation de créances cédées à une banque en contrepartie du versement d'une avance.

Ces différents modes de financement des besoins de trésorerie n'ont pas le même impact sur le bilan :

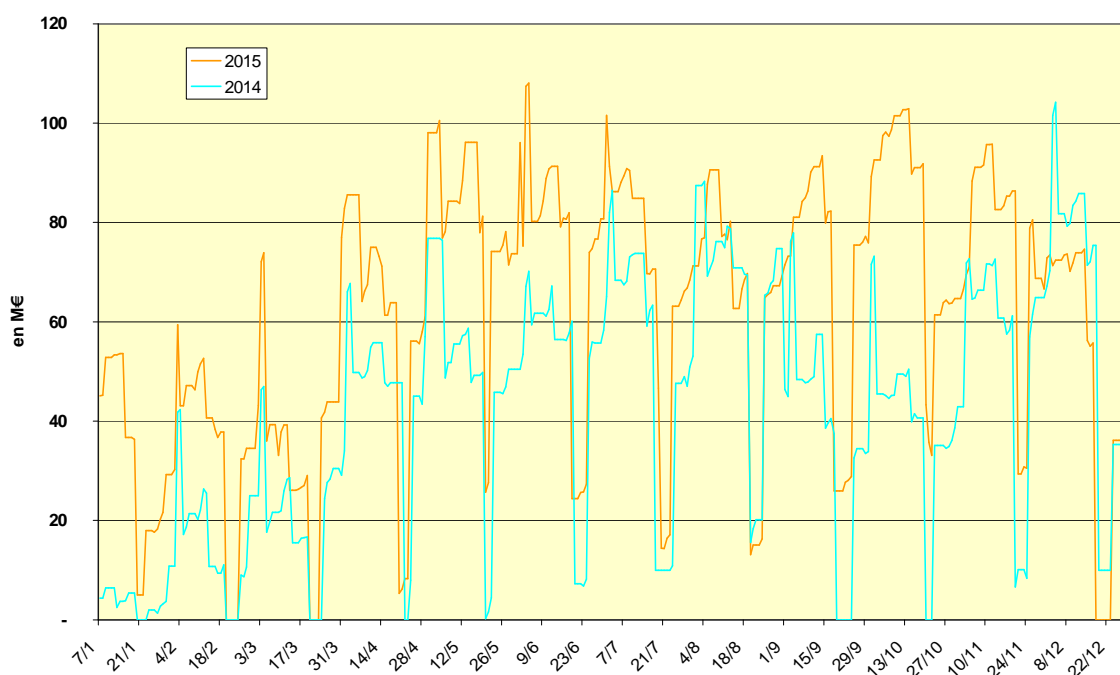
- l'encours des tirages sur CLTR en fin d'exercice constitue un apport au fonds de roulement ;
- la mobilisation de créances auprès d'une banque en contrepartie d'une avance contribue à une baisse du besoin en fonds de roulement ;
- les tirages sur lignes de trésorerie sont considérés comme de la trésorerie passive.

Or fin 2015 la couverture des besoins de trésorerie était assurée par la mobilisation de créances en contrepartie d'une avance de 30M€ alors qu'à la fin 2014 la trésorerie était financée par un encours en CLTR de 62.4M€ et en lignes de trésorerie pour 10M€. Cette évolution a eu pour conséquence une diminution de l'apport au fonds de roulement de 62.4M€ et une contribution à la baisse du BFR de 30M€.

La trésorerie s'est améliorée de 18.2M€ par rapport au 31/12/2014 mais elle n'en demeure pas moins toujours négative (-2.7M€).

Si la situation de trésorerie présente une structure plus favorable à la clôture de l'exercice 2015 qu'un an auparavant, il convient de signaler que durant l'année, elle a souvent été très tendue avec des besoins de couverture dépassant parfois 100M€ comme l'indique le graphique ci-dessous.

Tirages sur moyens de financement de la trésorerie



Ces fortes évolutions de la trésorerie proviennent de l'encaissement en fin d'année de plusieurs financements tels que les subventions pour les travaux de rénovation des hôpitaux Edouard Herriot et Louis Pradel, les financements de la phase 2 dont le semestre des internes ou de la perception en décembre de l'emprunt obligataire émis par l'intermédiaire du GCS France-Finances. De plus, le changement de logiciel de gestion des patients a entraîné un retard de facturation à partir du mois de mai qui n'a pu être rattrapé qu'en fin d'exercice ce qui a reporté sur la fin d'année l'encaissement des soins et des séjours.

IV.2. Evolutions du bilan-PASSIF

PASSIF		2015	2014	variation	var %age
CAPITAUX PROPRES	APPORTS:	224 807 845	228 179 939	-3 372 094	-1%
	RÉSERVES :	426 978 231	420 295 191	6 683 039	-9%
	Excédents affectés à l'investissement	357 715 227	350 139 924	7 575 303	2%
	Réserve de trésorerie	62 254 167	62 254 167	0	0%
	réserve de compensation	7 008 836	7 901 100	-892 264	-11%
	REPORT À NOUVEAU :	-404 936 337	-388 293 862	-16 642 475	4%
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-10 220 349	-3 534 168	-6 686 181	189%
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	80 019 590	56 646 053	23 373 537	41%
	DROITS DE L'AFFECTANT	403 430	403 430	0	0%
TOTAL I	317 052 410	313 696 583	3 355 827	1%	
PROV R&C	PROVISIONS POUR RISQUES	28 525 200	13 414 213	15 110 987	113%
	PROVISIONS POUR CHARGES	54 521 320	64 472 832	-9 951 512	-15%
	TOTAL II	83 046 520	77 887 045	5 159 475	7%
DETTES	DETTES FINANCIÈRES :	851 086 569	902 006 594	-50 920 025	-75%
	Emprunts obligataires	67 000 000	50 000 000	17 000 000	34%
	Emprunts auprès des établissements de crédit	773 095 489	830 717 280	-57 621 791	-7%
	Emprunts et dettes financières divers	10 971 895	11 281 059	-309 164	-3%
	Crédits et lignes de trésorerie	19 185	10 008 255	-9 989 071	-100%
	DETTES D'EXPLOITATION :	198 801 707	161 802 989	36 998 718	23%
	Avances reçues	30 718 995	556 839	30 162 156	5417%
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 854 989	98 105 843	-250 855	0%
	Dettes fiscales et sociales	70 227 723	63 140 306	7 087 417	11%
	DETTES DIVERSES :	53 789 826	46 870 324	6 919 502	15%
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 310 023	6 855 956	-3 545 932	-52%
Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	538 509	781 894	-243 386	-31%	
Autres	17 608 414	6 124 280	11 484 134	188%	
Produits constatés d'avance	32 332 881	33 108 194	-775 313	-2%	
TOTAL III	1 103 678 102	1 110 679 907	-7 001 806	-1%	
CD R	RECETTES À CLASSER ET À RÉGULARISER CRÉDIT	6 881 736	7 818 134	-936 398	-12%
TOTAL GÉNÉRAL		1 510 658 767	1 510 081 669	577 098	0%

a) Evolution du compte des apports

Les apports sont constitués par la dotation initiale de l'établissement lors de sa constitution, de compléments de dotation et des dons et legs reçus.

La diminution de 3.4M€ est dû au retraitement comptable de financements qui avaient à tort été considérés comme des compléments de dotation. La ré-imputation de ces financements a été effectuée par une correction en situation nette.

b) Evolution des réserves

Les réserves sont les résultats excédentaires affectés définitivement aux capitaux propres.

Le compte des réserves affectées à l'investissement est constitué des résultats excédentaires affectés durablement et définitivement à l'investissement.

La réserve d'investissement a été dotée à hauteur de 19.9M€ par l'affectation du résultat excédentaire 2014 de la DNA. Les corrections en situation nette comptabilisées en 2015 ont conduit à reprendre 12.3M€ sur le compte de réserves d'investissement.

La réserve de compensation a été réduite de 892K€ par affectation des résultats déficitaires 2014 des budgets annexes des USLD (section soins), des EHPAD (section soins) et des écoles que n'a pas compensé le résultat excédentaire du budget de lutte contre la toxicomanie.

c) Evolution du report à nouveau

Le report à nouveau déficitaire est passé de 388M€ fin 2014 à 405M€ fin 2015.

Cette évolution du report à nouveau déficitaire tient à :

- l'affectation du résultat déficitaire du budget principal au titre de l'exercice 2014 pour 22.2M€ ;
- l'affectation des résultats déficitaires des budgets annexes USLD et EHPAD (sections hébergement et dépendance) au titre de l'exercice 2014 pour 310K€ ;
- des corrections en situation nette portant sur les provisions et des subventions d'équipement pour un montant de 5.9M€.

d) Evolution du résultat de l'exercice

Voir infra les développements sur l'évolution du compte de résultat.

e) Evolution des subventions d'investissement

L'établissement a encaissé 25.7M€ de subventions en 2015 essentiellement pour le financement des travaux de rénovation des hôpitaux Herriot et Pradel. Ces financements ont été alloués par la Ville de Lyon pour 5.1M€, la Métropole pour 4.2M€ et le FMESPP pour 12M€.

f) Evolution des provisions pour risques et charges

Des provisions ont été constituées ou complétées pour 36M€ en 2015. Le montant des reprises sur provisions de l'exercice s'est élevé à 27M€.

Les dotations aux comptes de provisions ont concerné principalement :

- la constitution d'une provision pour des risques de redressement de droits et de sanction dans le cadre d'un contrôle de l'assurance maladie portant sur la T2A pour 4.8M€ ;
- l'abondement d'une provision pour des litiges à la rémunération du personnel (+1.9M€) ;
- la dotation annuelle de la provision pour paiement des allocations de retour à l'emploi pour 3.5M€ ;
- la constitution d'une provision relative à des transports SMUR pour 2.4M€ ;
- la constitution d'une provision pour des contentieux éventuels sur des erreurs de facturation inhérentes à la mise en œuvre du logiciel PASTEL pour 2M€ ;
- la dotation annuelle de la provision pour CET (+7M€) ;
- la dotation annuelle de la provision pour les contrats de recherche de 13M€.

Les reprises aux comptes de provisions ont concerné principalement :

- la reprise annuelle de la provision pour paiement des allocations de retour à l'emploi pour 3M€ ;
- l'ajustement de la provision constituée pour le paiement des indemnités dues aux patients non couvertes par l'assurance en responsabilité civile hospitalière (-2M€) ;
- la reprise annuelle de la provision pour CET (-6.4M€) ;
- la reprise annuelle de la provision pour les contrats de recherche (-12M€).

Les travaux de fiabilisation des comptes ont conduit à corriger les comptes de provisions par correction en situation nette pour un montant net de 4M€.

g) Evolution des dettes financières

	ANNEE 2015			
	BALANCE D'ENTREE	remboursements	souscriptions ou tirages	BALANCE DE SORTIE
Emprunts obligataires				
Emprunts obligataires remboursables in fine	36 500 000	5 500 000	17 000 000	48 000 000
Opérations sur capital non échu	36 500 000	-	5 500 000	19 000 000
Emprunts auprès établissements de crédit				
Emprunts en euros	768 377 280	49 181 791	54 000 000	773 195 489
Emprunts ass option tirage ligne trésor	62 440 000	62 440 000	-	-
Emprunts detts ass. conditions particulières				
Prêts des caisses d'assurance maladie	227 160	22 716	-	204 444
TOTAL	880 944 440	117 144 507	76 500 000	840 299 933

L'établissement a souscrit de nouveaux emprunts pour un montant de 71M€, l'un de 17M€ sous la forme d'une émission obligataire et 6 autres auprès d'établissements bancaires pour un montant de 54M€.

Les remboursements en capital des emprunts bancaires classiques ont été de 49M€. La diminution des besoins de financement de la trésorerie par tirage sur des CLTR a permis également de réduire l'encours de la dette financière de 62M€.

L'encours des emprunts fin 2015 est de 840M€.

L'endettement financier total a diminué de 51M€ par rapport à la clôture de l'exercice 2014 en raison de la diminution de l'encours des emprunts et du remboursement intégral des tirages sur lignes de trésorerie en fin d'année 2015 alors que leur encours était de 10M€ fin 2014.

h) Evolution des dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont constituées d'avances reçues, de dettes auprès des fournisseurs et de dettes fiscales.

L'établissement a diversifié ses moyens de couverture des besoins de trésorerie depuis 2014 en utilisant une procédure d'affacturage permettant de mobiliser certaines des créances qu'il détient à l'encontre de l'assurance maladie auprès d'un établissement de crédit qui lui consent une avance sur les sommes à recevoir de la CPAM au titre de la T2A et des MIGAC. La mobilisation de cette créance en contrepartie de la perception de fonds est traduite en comptabilité sous la forme d'une avance sur les sommes dues par l'assurance maladie. A la fin de l'exercice 2015, le montant des créances mobilisées auprès de CGA s'élevait à 30M€.

L'établissement avait également en fin d'exercice un encours de 700K€ au titre des avances versées par les patients et les hébergés.

La dette envers les fournisseurs était de 77.4M€ à la fin de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux dépenses mandatées en fin d'exercice qui ont été réglées en janvier 2016 à la date définie par l'établissement. Il a également été rattaché à l'exercice 2015 des charges à payer, correspondant à des prestations réalisées au profit de l'établissement dont les factures n'étaient pas encore parvenues, pour un montant de 20.4M€.

En fin d'exercice l'encours des dettes fiscales et sociales était de 70.2M€. Il comprend les charges sociales et la taxe sur les salaires liquidées sur les rémunérations du mois de décembre payées en janvier pour 30.8M€.

L'établissement a rattaché à l'exercice 2015 des charges correspondant à des primes de services à payer, des indemnités de CET à payer et les charges sociales et fiscales y afférent pour 39.4M€.

i) Evolution des dettes diverses

Les dettes diverses comprennent les sommes restant dues sur les constructions d'immobilisations, les fonds déposés par les patients et hébergés, les produits constatés d'avance et les autres dettes.

L'encours des autres dettes a augmenté de 11.4M€ par rapport à 2014 en raison du rattachement à l'exercice 2015 de charges à payer pour 14.4M€ dont 12M€ au profit du GCS LCU. Les charges à payer au GCS LCU sont sensiblement les mêmes qu'en 2014 où elles avaient été comptabilisées en dettes d'exploitation.

Les produits constatés d'avance sont des recettes perçues en 2015 mais qui doivent être rattachées aux exercices suivants. Leur montant est stable par rapport à la situation constatée à la fin de l'exercice 2015.

Les dettes sur immobilisations ont diminué de 3.5M€ en raison des retards accumulés dans la liquidation et le mandatement des factures de travaux d'investissement.

j) Evolution des recettes à classer et à régulariser

Les recettes à classer et à régulariser des sommes encaissées qui n'ont pas encore pu être imputées définitivement à la clôture de l'exercice comptable.

Il s'agit des virements bancaires reçus fin décembre et non imputés (3.4M€) et d'excédents de versement à ré-imputer (2.2M€).

IV.3. Synthèse des évolutions du bilan

Les états financiers font ressortir une situation qui est meilleure fin 2015 qu'elle n'était à la clôture de 2014.

Le fonds de roulement (92M€) même s'il reste insuffisant pour couvrir le besoin en fonds de roulement (94.7M€) s'est amélioré de 12.7M€ tandis que le BFR a baissé de 5.4M€.

Cette amélioration du fonds de roulement est due à la progression de la CAF qui atteint 89M€ et à la reprise des charges rattachées en 2014 au titre des heures supplémentaires (19.8M€) conséquence d'une évolution de la doctrine comptable.

Le fonds de roulement aurait pu progresser davantage si la dette financière de l'établissement n'avait pas été réduite. En effet même si l'endettement « classique » a augmenté de 21.9M€, le remboursement de l'encours en CLTR (-62.5M€) a permis de réduire l'endettement financier global de 40.6M€.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue de 5.4M€ car l'établissement a mobilisé une créance de 30M€ auprès d'un établissement de crédit pour financer sa trésorerie en fin d'exercice. Sans cette opération, le BFR se serait aggravé de 24.6M€.

Ainsi les variations du fonds de roulement et du BFR ont été fortement affectées, à la clôture de l'exercice, par le mode de couverture des besoins en trésorerie.

Alors même que l'établissement a connu une situation de trésorerie très tendue sur une grande partie de l'année, l'exercice 2015 s'achève sur une amélioration de la trésorerie (+18.2M€) comparée à la fin 2014 en raison de l'encaissement de nombreux financements en fin d'année et de l'allongement temporaire des délais de paiement aux fournisseurs lors de la clôture de l'exercice.

V. EVOLUTIONS DU COMPTE DE RESULTAT 2015 (TOUS BUDGETS)

V.1. Présentation générale

L'établissement suit ses activités à l'aide de 6 budgets :

- Le budget principal H qui enregistre toutes les opérations relatives à l'activité de soin, de recherche et de formation médicale ;
- Le budget annexe A servant à enregistrer les opérations de gestion de la dotation non affectée ;
- Le budget annexe B servant à enregistrer les opérations de gestion des unités de Soins de Longue Durée ;
- Le budget annexe C servant à enregistrer les opérations des écoles de formation ;
- Le budget annexe B servant à enregistrer les opérations de gestion des EHPAD ;
- Le budget annexe B servant à enregistrer les opérations de gestion de la lutte contre la toxicomanie.

Budget	2015			2014		
	charges	produits	résultat	charges	produits	résultat
H	1 731 968 469	1 710 003 239	-21 965 231	1 707 063 943	1 684 814 280	-22 249 663
A	10 537 030	24 719 661	14 182 631	10 086 261	30 003 706	19 917 445
B	27 396 814	25 868 601	-1 528 213	26 415 881	25 910 782	-505 099
C	11 750 120	11 214 310	-535 810	11 596 321	11 129 760	-466 561
E	4 601 040	4 035 960	-565 080	4 586 410	4 333 915	-252 494
P	963 922	1 155 275	191 353	937 956	960 161	22 205

Le budget principal représente 96% des charges et des produits de l'établissement. Son résultat déficitaire depuis plusieurs années s'est amélioré fortement de 2008 jusqu'à 2012 où il s'est stabilisé aux environs de -22M€.

Le résultat du budget annexe de la DNA est toujours excédentaire mais il est sujet à des variations importantes qui dépendent de la réalisation du programme de cessions immobilières. Son résultat en excédent de 14M€ est en recul par rapport aux réalisations 2014 en raison de produits de cession immobilière qui sont passés de 14.6M€ en 2014 à 9.7M€ en 2015.

Les résultats des autres budgets annexes sont tous déficitaires et se dégradent par rapport à l'exercice précédent à l'exception du budget consacré à la lutte contre la toxicomanie.

La dégradation du résultat de l'établissement (toutes activités confondues) de 6.6M€ s'explique par le recul de l'excédent (-5.7M€) dégagé sur le budget de la DNA et la dégradation du résultat du budget des USLD car le résultat sur le budget principal est presque stable à -22M€.

Le résultat comptable est composé de plusieurs résultats intermédiaires :

- le résultat d'exploitation qui est la différence entre les produits d'exploitation (ventes de marchandises, produits de l'activité, subventions d'exploitation, reprises d'amortissements et de provisions) et les charges d'exploitation (achats, rémunérations et charges sociales, dotations aux amortissements et aux provisions) ;
- le résultat financier qui est constitué de la différence entre les produits financiers (escomptes obtenus, gains de change, autres produits financiers) et les charges financières (intérêts des emprunts, intérêts des lignes de trésorerie) ;
- le résultat courant qui est constitué de la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier ;

- le résultat exceptionnel qui enregistre les opérations de cessions immobilières, les émissions et annulations de titres et de mandats sur exercices antérieurs ainsi que des charges et produits à caractère exceptionnel.

Ces résultats intermédiaires font l'objet ci-après d'une analyse détaillée.

V.2. Le résultat d'exploitation (tous budgets)

	2015	2014	variation	var en %age
PRODUITS D'EXPLOITATION				
VENTE DE MARCHANDISES	83 170 963	99 172 544	- 16 001 581	-16,14%
PRODUCTION VENDUE	58 963 003	48 962 176	10 000 827	20,43%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	2 784 447	3 178 551	- 394 104	-12,40%
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	1 407 344 361	1 365 245 631	42 098 730	3,08%
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	64 058 994	54 405 247	9 653 747	17,74%
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	36 800 635	33 639 058	3 161 577	9,40%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 905 089	48 864 559	- 4 959 469	-10,15%
TOTAL I	1 697 027 493	1 653 467 766	43 559 726	2,63%
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	316 404 003	323 708 866	- 7 304 863	-2,26%
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	4 499 908	-3 039 016	7 538 924	
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	72 689 738	72 929 050	- 239 312	-0,33%
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	112 703 367	112 594 131	109 236	0,10%
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	90 774 170	92 468 684	- 1 694 515	-1,83%
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	1 049 484	915 950	133 534	14,58%
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	672 195 504	669 112 437	3 083 067	0,46%
CHARGES SOCIALES	254 021 798	251 188 258	2 833 540	1,13%
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	98 669 456	99 464 460	- 795 004	-0,80%
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	12 164 983	10 117 073	2 047 910	20,24%
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	35 924 805	20 154 406	15 770 399	78,25%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 842 548	8 869 822	2 972 725	33,52%
TOTAL II	1 682 939 764	1 658 484 121	24 455 642	1,47%
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 087 729	-5 016 355	19 104 084	

Le résultat d'exploitation est excédentaire sur l'exercice 2015. Il s'améliore de 19M€ par rapport à 2014 grâce à une progression des recettes d'exploitation plus rapide que celle des charges d'exploitation.

a) Les produits d'exploitations (tous budgets)

Ils augmentent de 43.5M€ par rapport à 2014 (+2.63%) en raison d'une progression des produits de l'activité de 42M€ (+3.08%).

Les ventes de marchandises qui concernent les rétrocessions de médicaments sont en repli de 16M€ par rapport à 2014 qui avait été une année exceptionnelle en raison de la mise sur le marché de nouvelles molécules servant au traitement de l'hépatite C.

La production vendue concerne les prestations de service assurées et facturées par l'établissement, les produits des activités annexes à l'activité hospitalière (chambres particulières, mise à disposition de personnel facturée, location de matériel). Elle a progressé de 10M€ en raison du développement des prestations de service (+3.3M€) notamment en matière informatique, de l'augmentation des produits des chambres particulières (+1.7M€), des locations de matériels et mises à disposition de personnel (+2.8M€).

Les produits de l'activité hospitalière s'élèvent à 1 376M€ sur le budget principal et sont en progression de 42M€. Ils se décomposent en :

	produits de l'activité hospitalière budget principal			
	2015	2014	variation	var %age
produits à la charge de l'assurance maladie	1 240 666 481	1 204 909 511	35 756 969	2,97%
produits à la charge des patients et des org complém	98 276 945	91 831 133	6 445 813	7,02%
soins aux patients étrangers non ass soc en France	20 011 135	21 820 758	- 1 809 623	-8,29%
prestations au profit de malades d'autres établissements	17 895 716	15 885 041	2 010 676	12,66%

Les subventions d'exploitation et participations progressent de 17.74% en raison d'une augmentation de 6M€ des crédits du FIR et d'une hausse de 3.2M€ des autres subventions de fonctionnement.

b) Les charges d'exploitations (tous budgets)

Elles augmentent de 24.4M€ (+1.47%) moins rapidement que les produits d'exploitation.

La progression des dépenses de rémunération est contenue à 0.46% alors que le coût des charges sociales augmente de 1.13%. Les dépenses de personnel (hors charges sociales et fiscales) du budget principal ont augmenté de 2M€ pour le personnel non médical et de 0.2M€ pour le personnel médical.

Le montant des impôts et taxes sur rémunération est en recul de 1.7M€ grâce à un abaissement du taux de la taxe sur les salaires obtenu grâce au développement du chiffre d'affaire soumis à TVA.

Les mouvements sur les comptes de dotation et de reprise des provisions concernent essentiellement les mouvements annuels de reprise et de reconstitution des provisions pour CET et pour le financement de la recherche clinique.

V.3 Le résultat financier (tous budgets)

	2015	2014	variation	var %age
PRODUITS FINANCIERS	438 775	1 361 935	- 923 160	-67,78%
CHARGES FINANCIERES	29 671 228	29 459 647	211 581	0,72%
RESULTAT FINANCIER	- 29 232 453	- 28 097 712	- 1 134 741	-4,04%

Pour assurer la couverture de ses besoins en trésorerie l'établissement a dû solliciter davantage les moyens de couverture dont il dispose sous forme de lignes de trésorerie ou de tirages sur CLTR. C'est la raison pour laquelle, en dépit de la diminution de son encours en emprunts, la charge des intérêts financiers a augmenté en 2015.

Le résultat financier est structurellement déficitaire car les établissements publics de santé n'ont pas vocation à réaliser des placements financiers et à en tirer des revenus compensant l'annuité en intérêts de la dette.

V.4 Le résultat courant (tous budgets)

	2015	2014	variation
Résultat d'exploitation	14 087 729	- 5 016 355	19 104 084
Résultat financier	- 29 232 453	- 28 097 712	- 1 134 741
Résultat courant	- 15 144 724	- 33 114 067	17 969 343

Malgré la progression du résultat d'exploitation, le résultat courant reste déficitaire en raison du poids des intérêts de la dette.

V.5 Le résultat exceptionnel (tous budgets)

	2015	2014	variation	var %age
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	20 097 246	15 820 313	4 276 933	27,03%
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	14 568 706	18 526 043	- 3 957 337	-21,36%
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	11 322 475	15 963 390	- 4 640 916	-29,07%
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	12 087 903	-12 087 903	-100,00%
TOTAL I	45 988 427	62 397 650	-16 409 223	-26,30%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	23 999 131	21 247 430	2 751 701	12,95%
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	16 133 371	11 350 801	4 782 569	42,13%
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	920 113	219 520	700 593	319,15%
TOTAL II	41 052 615	32 817 751	8 234 864	25,09%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 935 813	29 579 899	-24 644 087	-83,31%

a) Les produits exceptionnels (tous budgets):

Les facturations de soins sur les exercices antérieurs (Lamda) ont diminué de 2.8M€. Les autres variations des produits exceptionnels sur exercices antérieurs sont à mettre au compte d'une hausse des annulations de mandats sur exercice précédent (+2.4M€).

En raison du ralentissement du programme de ventes immobilières, les produits de cession diminuent de 4M€.

L'augmentation de 4M€ des produits exceptionnels sur exercice courant se justifie par la facturation au GCS blanchisserie des frais de personnel mis à sa disposition pour une année pleine.

L'encours de provisions réglementées (provision pour renouvellement des immobilisations) a été repris en totalité à la fin de l'exercice 2014 et n'a pas été reconstitué dans la mesure où les conditions juridiques et comptables ne sont pas réunies.

b) Les charges exceptionnelles (tous budgets)

Les annulations de titres émis sur exercices antérieurs qui correspondent à des rectifications de facturations qui le plus souvent donnent lieu à réémission sont en hausse de 12% et représentent une charge de 9M€. Les dépenses mandatées sur exercices antérieurs ont doublé en 2015 et atteignent 7M€.

Les charges exceptionnelles sur exercice courant sont constituées principalement des participations de l'établissement aux charges de fonctionnement des GCS dont il est membre. La hausse de 2.7M€ de ces charges est liée à la contribution au fonctionnement du GCS blanchisserie en année pleine. La hausse des charges exceptionnelles sur exercice courant et celle des produits exceptionnels sur exercice courant sont étroitement corrélées et résultent de l'externalisation des travaux de blanchisserie.

V.6 La formation et l'utilisation de la capacité d'autofinancement (tous budgets)

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		2015	2014	variation	var %
Formation de la CAF	VALEUR AJOUTEE	1 094 945 571	1 056 840 241	38 105 330	3,6%
	+ Subventions d'exploitation	22 185 680	18 622 988		
	- Impots et taxes	1 049 484	915 950		
	- Charges de personnel (en net)	1 020 633 193	1 016 499 667		
	Excédent brut d'exploitation	95 448 575	58 047 612	37 400 963	64,4%
	+ Autres produits d'exploitation	43 905 089	48 864 558		
	- Autres charges d'exploitation	10 948 584	8 001 382		
	MARGE BRUTE	128 405 080	98 910 788	29 494 292	29,8%
	+ Produits financiers (sauf reprises)	438 774	1 361 935		
	- Charges financières (sauf dotations)	29 674 405	29 451 387		
	+ Produits exceptionnels (sauf reprises et opér en capital)	30 307 210	26 516 093		
	- Charges exceptionnelles (sauf dot et opér en capital)	40 132 501	32 598 231		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		89 344 159	64 739 199	24 604 960
Affectation de la CAF	+ Reprises sur amortissements et provisions	36 800 635	45 726 961		
	+ Quote-part des subventions virées au compte de résultat	886 284	1 465 152		
	+ Produits des cessions d'éléments d'actif	10 436 190	14 498 238		
	- Dotations aux amortissements et aux provisions	146 767 505	129 744 199		
	- Valeur comptable des éléments d'actif cédés	920 112	219 519		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 10 220 348	- 3 534 167	- 6 686 181	-65,4%

La valeur ajoutée qui est le solde de la production de l'établissement et des consommations intermédiaires a progressé de 3.6% en raison de l'augmentation des produits de l'activité.

La marge brute augmente de 29.8% du fait de l'évolution de la valeur ajoutée et d'une progression des dépenses de personnel inférieure à celle des produits d'exploitation.

Bien qu'une part de la progression de la marge brute (+29.5M€) soit absorbée par les charges et produits exceptionnels, elle permet de dégager une CAF de 89M€ en progression de 38% par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement est suffisante pour couvrir le remboursement de l'annuité en capital des emprunts (49.2€) et l'amortissement anticipé des emprunts obligataires remboursables in fine (5.5M€).

L'annuité d'amortissement des immobilisations diminue de 0.8M€ alors que les mouvements sur les comptes de provisions ont augmenté la charge nette de 27M€ par rapport à 2014.

Ainsi c'est l'augmentation des dotations annuelles aux comptes de provisions conjuguée à la baisse des produits de cession d'actifs qui aboutissent à un résultat de l'exercice en recul de 6.7M€ par rapport à 2014 alors même que la CAF est plus importante en 2015 de 24.6M€.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

D'une façon générale, l'établissement prévoit de passer de nouvelles écritures correctrices du bilan d'ouverture relatives à la politique de sorties d'actif déjà entamée. Par ailleurs à titre accessoire des corrections spécifiques seront réalisées, relatives au « rattrapage » de l'amortissement d'une subvention d'investissement non pris en compte dans les dernières corrections et l'autre au Produit Constaté d'Avance de la recherche consécutive à une erreur de calcul. Ces diverses corrections feront bien évidemment l'objet d'une décision. Enfin, sur recommandation du commissaire aux comptes, des corrections sur le bilan d'ouverture devront être apportées au titre du premier exercice de certification des comptes des HCL.

VII. PERSPECTIVES D'ACTIVITE POUR L'ANNEE EN COURS (EXERCICE 2016)

Les prévisions de l'exercice 2016 sont intégrées dans l'EPRD initial fixé par le Directeur Général le 31 mars 2016, après concertation du Directoire, et transmis pour approbation de l'ARS dans le délai réglementaire d'un mois.

Pour le cycle d'exploitation

➤ Pour le budget principal :

- un objectif de progression de +1.4% des recettes T2A sur l'exercice en cours. Ce taux comprend un effet prix de -1.5% et un effet volume de +2.9% (comprenant les activités nouvelles et les évolutions du taux moyen de prise en charge AM).

- un objectif de maîtrise à +1.1% de la masse salariale dont +2.8% au titre du personnel médical et +0.6 % au titre du personnel non médical ; ce taux d'évolution reste inférieur au taux d'encadrement national de +1.45% grâce aux mesures d'efficience mises en œuvre en 2016 ; en effet, ce taux comprend par ailleurs un effet prix tendanciel de +1.7% dont 1.3% de contrainte réglementaire externe liées aux mesures statutaires et salariales (dégel du point d'indice, protocole PPCR, réforme des astreintes médicales,...) et de +0.4% de contrainte salariale interne (GVT et CET), ainsi qu'un effet volume contraint de 0.2% au titre de l'évolution prévisionnelle imposée du nombre d'internes et étudiants.

- le montant des aides alloués en accompagnement financier imputées en classe 7 : 16 M€ soit une baisse de -6 M€ par rapport à 2015 (-1 M€ au titre de la dégressivité annuelle de l'aide régionale et -5 M€ au titre des aides accordées par la Ministre aux HCL en 2015 en soutien exceptionnel des MERRI)

- le déficit du compte de résultat prévisionnel principal (CRPP) : -17.4 M€, soit -1 % des produits, en amélioration de 4.2 M€ par rapport au compte financier provisoire 2015.

- **Pour les budgets annexes :**
 - un excédent du compte de résultat annexe de la dotation non affectée (DNA) : 17,2M€.
 - un équilibre des autres comptes de résultats prévisionnels annexes.

- **Pour le résultat consolidé tous budgets confondus : déficit prévisionnel : - 0.29 M€.**

Pour les soldes intermédiaires de gestion

- la marge brute d'exploitation hors aides du CRPP représente 6.2 % des produits prévisionnels d'exploitation courante hors aides, en hausse de 0.2 point par rapport à 2015 conformément aux engagements du CREF actualisé pour le COPERMO en 2015 et supérieure de 1 point par rapport à la prévision transmise au COPERMO pour 2016. Cette amélioration résulte d'un effort d'efficacité de près de 35 M€ nécessaire pour compenser la contrainte tendancielle externe à hauteur de 32 M€ et dégager une productivité financière.

- la capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 88.6 M€ soit près de 5% du total des produits pour un montant de 44.5 M€ de remboursement du capital de la dette financière à long terme. La CAF « nette » prévisionnelle s'élève donc à 44.1 M€ et contribue à hauteur de 55% du programme d'investissements courants (31% du programme total d'investissement 2016).

Pour le cycle des investissements

- le programme d'investissements s'élève à 143.6 M€ dont 48.5 M€ pour les opérations majeures liées à l'Hôpital Herriot (HEH), l'Hôpital Pradel (HLP), et le projet Biologie, 15.9 M€ pour les autres opérations significatives et 79.2 M€ au titre des autres opérations courantes de travaux, équipements.

- le programme d'emprunt soumis à l'autorisation préalable de l'ARS s'élève à 30 M€. Le capital restant dû de la dette prévu au 31/12/2016 s'élève à 825.74 M€, soit 46 % du total des produits tous budgets confondus et un désendettement net de 14.5 M€ par rapport à 2015 conformément aux engagements du CREF.

- le programme de subventions s'élève à 46.2 M€ dont 41.7 M€ au titre des aides attendues pour le financement des opérations immobilières majeures HEH et HLP.

- le programme de cessions s'élève à 12 M€.

- la variation prévisionnelle du fonds de roulement prévoit un prélèvement de 11.3 M€ sans remise en cause du niveau de sécurité nécessaire pour la trésorerie de l'établissement.

Tome 2

**BILAN GENERAL DE L'EXERCICE 2015
ET RESULTATS FINANCIERS DE LA CLOTURE**

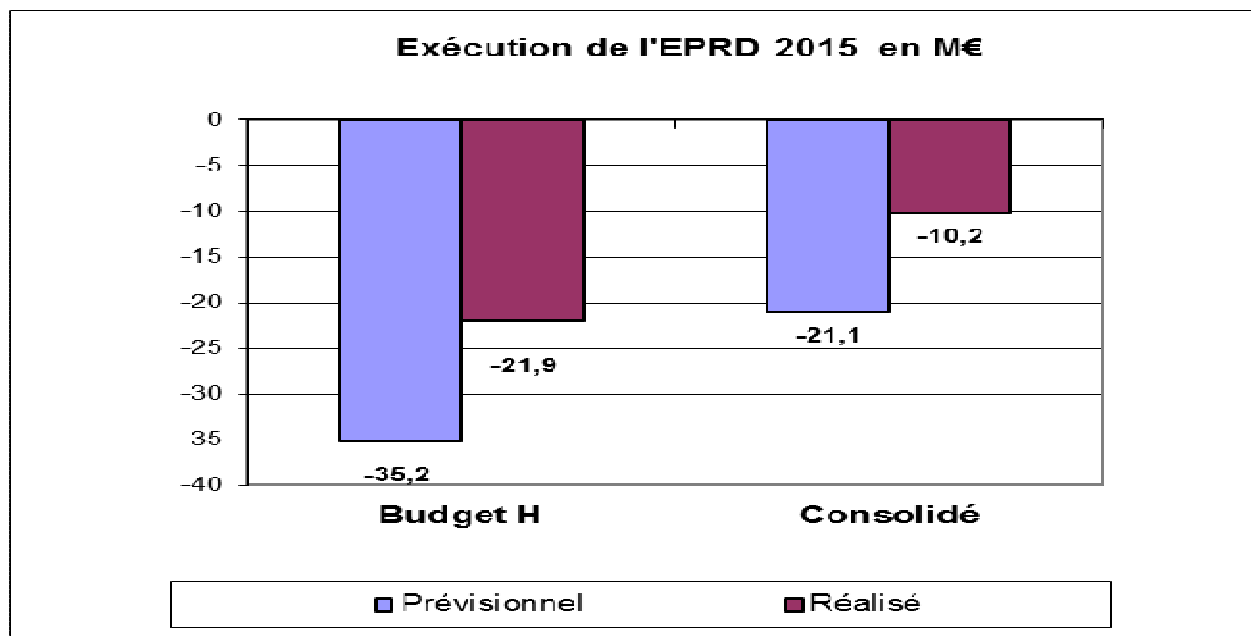
I. INTRODUCTION

Les Hospices Civils de Lyon poursuivent leur redressement financier. Le déficit du budget principal s'élève à -21,9 M€ (-22,2€ en 2014). Le résultat consolidé tous budgets confondus est déficitaire à -10 M€ en 2014, sa variation annuelle étant sensible aux effets de calendrier dans la réalisation du plan de cessions d'actifs. La capacité d'autofinancement s'élève à 89 M€ (65 M€ en 2014).

Les HCL ont signé avec l'ARS en 2013 un contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) qui engage l'établissement sur un certain nombre d'objectifs. Il couvre la période 2013-2016. L'exercice 2015 est le troisième exercice réalisé dans le cadre de l'exécution de ce contrat.

A ce titre, les objectifs financiers fixés pour 2015 lors de l'EPRD approuvé par l'ARS ont été atteints malgré l'effet de la contrainte réglementaire significativement supérieure aux années précédente. La situation financière s'est améliorée bien au-delà des prévisions initiales : le déficit du compte de résultat principal est inférieur de près de 13 M€ à la cible initiale (-21,9 M€ en réalisé pour un objectif initial de -35,2 M€). L'analyse des réalisations montre un excellent niveau de maîtrise des dépenses par rapport aux objectifs arrêtés en début d'année notamment sur la masse salariale (+0.45% malgré un effet prix « tendanciel » de +1.1% du seul fait de l'impact des mesures réglementaires sur la masse salariale) et confirme le développement des recettes d'activité (+2,9% en volume de séjours et +2,8% en valorisation T2A) malgré la baisse des tarifs (-0.65% en moyenne en 2015) et l'impact des baisses de dotations (baisse de -80 M€ sur les MERRI des CHU dont -8M€ pour les seuls HCL) imposées dans le cadre de la 1^{ère} tranche de réalisation du plan national d'économie sur l'ONDAM 2015-2017.

Toutefois ce résultat encourageant reste fragile, une partie du surplus de recettes constaté en 2015 provenant de recettes d'activité sur exercice antérieur, bien qu'à des niveaux sensiblement inférieurs à 2013 et 2014, mais aussi du redressement de taux de prise en charge réalisé en clôture sur des dossiers bloqués en facturation lors de la bascule sur le nouvel logiciel d'admission et de facturation PASTEL.



II. L'ÉVOLUTION DES RESULTATS FINANCIERS CONFIRME LA POURSUITE DU REDRESSEMENT BUDGETAIRE DES HCL.

La poursuite du redressement budgétaire se confirme malgré la stabilisation du résultat comptable, en raison des écritures de fiabilisation des comptes en vue de la certification 2016. La contrainte financière externe liée au plan triennal ONDAM et aux mesures réglementaires a été absorbée grâce à la mise en œuvre d'un plan d'efficience dont le montant a été doublé sur 2015.

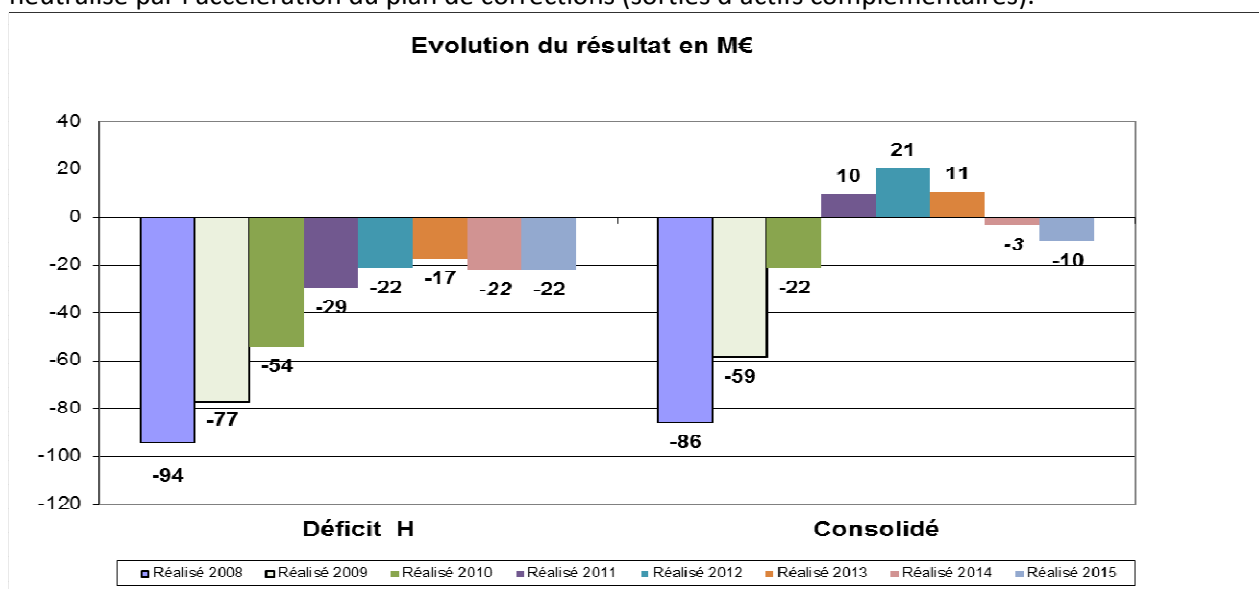
Entre 2008 et 2015, le déficit du budget principal a été divisé par quatre (-72 M€) et s'est stabilisé depuis 4 ans autour de -22 M€. Le déficit reste en dessous de la barre des 2 %, seuil cible fixé par le décret du 27 juin 2008 relatif à la procédure de redressement des établissements de santé. Le compte de résultat consolidé (-10 M€) est clôturé en déficit ce qui s'explique par une diminution des cessions d'actifs par rapport à 2014.

En 2015, l'établissement a été confronté à une double contrainte externe :

- Une contrainte financière liée à l'effet de ciseaux entre la mise en œuvre de la 1^{ère} tranche du plan triennal d'économies de l'Assurance Maladie sur l'ONDAM (pression à la baisse des recettes) et l'impact des surcoûts financiers liés à la mise en œuvre des mesures réglementaires, principalement sur la masse salariale (pression à la hausse des dépenses).

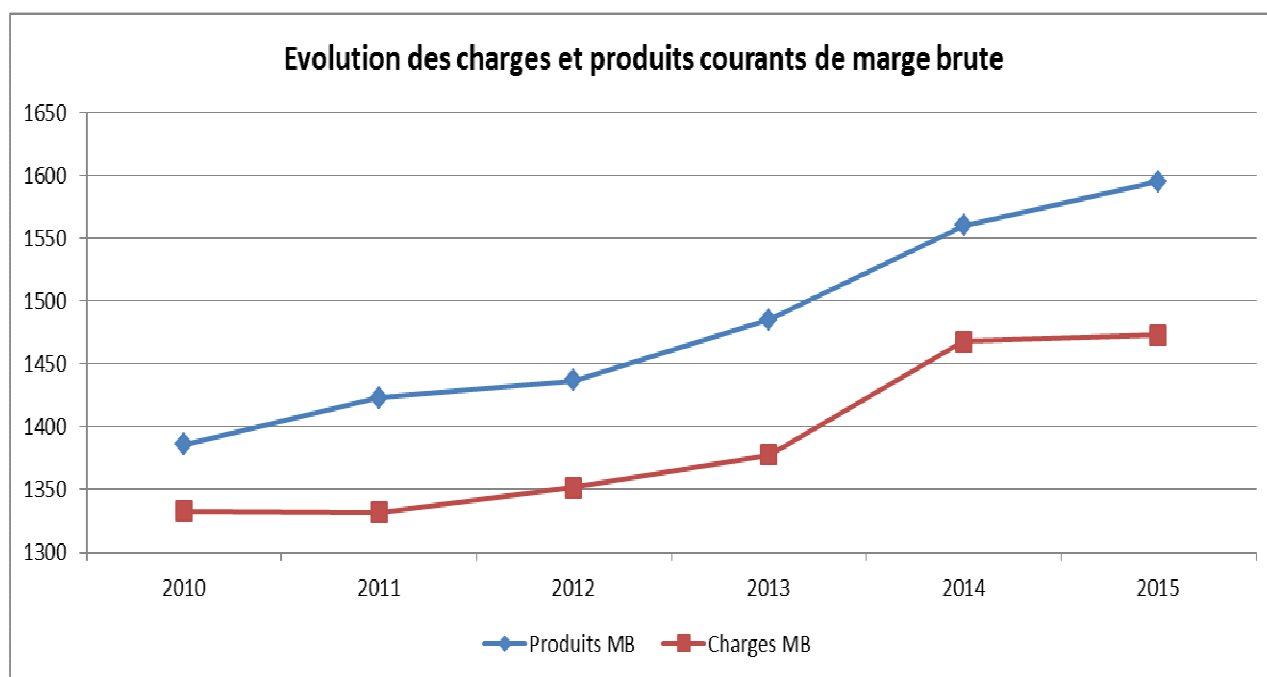
- Une contrainte budgétaire complémentaire liée à la réglementation comptable qui a pénalisé le redressement du compte de résultat. Dans le cadre de la préparation de l'établissement à la certification de ses comptes, l'établissement a procédé à des corrections d'écritures d'ordre qui ont affecté le résultat comptable de l'exercice (amortissements et provisions).

Afin de compenser cette contrainte, qui s'est élevé à hauteur de 35 M€ sur la marge brute et de 19 M€ sur les écritures d'ordre, l'établissement a doublé le montant de son plan d'efficience annuel, porté de 23 M€ en 2014 à 40 M€ en 2015 sur la marge. Au final, l'amélioration obtenue s'avère bien meilleure qu'attendue. Le plan d'efficience a été mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs de l'EPRD approuvé. Par ailleurs, des mesures complémentaires de gestion ont permis de sécuriser la maîtrise de la masse salariale et des effectifs et de réduire les stocks ; la politique de développement volontariste des activités nouvelles a porté ses fruits : ce soutien institutionnel a permis d'atteindre un niveau de recettes d'activité plus dynamique que prévu. Enfin, l'impact comptable des corrections d'écritures a été partiellement neutralisé par l'accélération du plan de corrections (sorties d'actifs complémentaires).



II .1. Les dépenses ont été maîtrisées et les recettes d'activité ont été dynamiques

Après une chute de près de 40 M€ des aides à la contractualisation (AC) en 2 ans, les dotations ont été peu ou prou stabilisées dans le cadre des engagements contractuels du CREF à un niveau historiquement bas (17 M€ d'aides en 2015, en baisse d'1 M€ par rapport à 2014 et de 2 M€ par rapport à 2013). Par ailleurs, les HCL ont bénéficié d'une aide ponctuelle complémentaire de 5 M€ allouée directement par le ministère en compensation partielle des pertes de revenus imposées sur les dotations MERRI fixes et modulables allouées pour le financement de la recherche clinique à l'hôpital.



a) Le développement des produits d'exploitation

En analyse brute, la dynamique générale des produits (+1.5%) est équivalente au taux de progression des dépenses (+1.5%), ce qui explique que le déficit du compte de résultat principal se soit stabilisé à 22 M€ entre 2014 et 2015. Toutefois, cette stabilité apparente cache divers phénomènes : montée en charge du GCS Blanchisserie (écritures croisées), attribution d'une aide exceptionnelle du ministère (5 M€) et conséquences des corrections comptables liées à la préparation de la certification des comptes (hausse des charges et produits à caractère exceptionnel et des dotations et reprises sur fonds de provision). Après neutralisation de ces effets ponctuels l'évolution 2015 confirme la trajectoire de redressement financier des HCL : **après retraitement des charges et produits de gestion non courante, le taux de progression réel des recettes de gestion courante (+2.2%) excède le taux de progression des dépenses de gestion courante (+0.3%).** Corrigée des aides, cette évolution explique que le **taux de marge brute CREF se soit amélioré d'un point et demi sur l'année en passant de 4.6% en 2014 à 6% en 2015.**

La stabilisation du taux d'évolution des recettes en-dessous de 2 points (1,52% en 2012, 2,16% en 2013, 1.35% en 2014, 1.5% en 2015) masque des évolutions contrastées.

Les dotations MIGAC, FIR et DAF sont stables (hors aides exceptionnelles) et les dotations MERRI évoluent en fonction de la hausse des médicaments sous ATU et du nombre d'internes. Retraitées de ces crédits fléchés, les dotations MERRI subissent en réalité une baisse tendancielle annuelle avec un très fort prélèvement réalisé en 2015 dans le cadre du plan d'économies sur l'ONDAM (-8M€ soit 10% de l'effort national imposé aux CHU sur les MERRI). Les recettes d'activité progressent plus vite sur la part Assurance Maladie (+3%) que le taux d'évolution de l'ODMCO pour 2015, en lien avec un effet volume légèrement supérieur (+2.9% de séjours) et une valorisation moyenne des séjours en légère hausse (+0.4%) malgré une baisse moyenne de 0.65% des tarifs GHS mise en œuvre par le ministère dans le cadre du plan d'économies sur l'ONDAM : au final, sur l'exercice en cours, les recettes T2A hors MOLON et DMI augmentent de 2.8% ; Les molécules et dispositifs médicaux implantables facturables en sus des GHS poursuivent leur évolution dynamique en lien avec le volume de prescriptions et l'arrivée de produits coûteux (+8.5%). Enfin, les recettes T2A sur exercice antérieur (« LAMDA ») poursuivent leur baisse tendancielle en lien avec l'accélération des délais de facturation et l'amélioration des procédures de rattachement à l'exercice (4 M€ en 2015 contre 8 M€ en 2014 et 18 M€ sur 2013 et 2012).

Contrairement aux années précédentes, l'évolution des recettes sur la part patients/mutuelle (Titre 2) connaît un taux d'évolution exceptionnellement important malgré la poursuite, pour la deuxième année consécutive, du gel des tarifs journaliers de prestation et l'impact des réformes du financement des patients étrangers en situation irrégulière (AME-SU) et des transfrontaliers. Cet effet s'explique par le dynamisme global de l'activité et comprend une part exceptionnelle liée à la sécurisation des procédures de facturation dans le cadre de la bascule de l'établissement sur un nouveau progiciel d'admission/facturation (PASTEL) et des travaux de fiabilisation des comptes en vue de la certification sur le cycle des recettes réalisés à la clôture. Les recettes subsidiaires de titre 3 diminuent fortement en lien avec la baisse du poste des médicaments rétrocédés (-15 M€), la baisse des stocks pharmaceutiques (-4.5 M€) et des corrections de certification des comptes sur les fonds de provision (-8.6 M€).

L'activité sur l'année complète 2015, exprimée en séjours PMSI, enregistre une évolution de 2,9% par rapport à 2014.

	M12 2014	M12 2015	Evolution %
Hospitalisation complète (1 nuit et plus)	162	165	
Hospitalisation de jour (0 nuit et séances)	857	068	1,4%
	177	185	
	764	344	4,3%
Total	340	350	2,9%
	621	412	

L'activité d'hospitalisation complète augmente de 1,4% alors que l'hospitalisation de jour, surtout tirée par les séances, enregistre une progression de 4,3%. La progression en chirurgie est de 1,73% mais elle n'est portée que par la chirurgie de 0 nuit (chirurgie ambulatoire) qui progresse de 7,5%. En médecine, la progression du nombre de séjours est de 3,1% principalement portée par la progression des séances (+5,4%) et de l'hospitalisation complète (+2,8%). La durée moyenne de séjours, pour les séjours de 2 nuits et plus, reste en légère baisse (-0,8%) à 7,4 jours, et, l'indice de performance globale de la durée de séjour s'élève à 87,9%. Il s'améliore de 2,7 points par rapport à 2014. La valeur moyenne du cas traité

(tout type de séjour confondu) augmente légèrement de 0,4 % (2 238€ pour 2014 et 2 247€ pour 2015), alors que les tarifs ont baissé en 2015 de -0.65% (hors coefficient prudentiel – partiellement dégelé) montrant la modification du case-mix (augmentation de la lourdeur des cas) et les efforts continus d'amélioration du codage des séjours.

b) La maîtrise des charges d'exploitation

Les dépenses ont été une nouvelle fois maîtrisées par la mise en œuvre des mesures d'économies inscrites dans le plan annuel d'efficience des HCL.

La masse salariale (y compris CET) évolue de seulement +0.45% (contre +1,7% en 2014), soit 1 point en dessous de la prévision initiale de l'EPRD. Elle consacre à une stabilité de la masse salariale non médicale (+0.28% sur le total des charges de personnel et +0.37% sur les charges de personnels non médicaux) mais aussi de la masse salariale médicale (+0.17% sur le total des charges de personnel et +0.74% sur les charges de personnels médicaux). S'agissant du personnel médical, l'évolution est plus contrastée puisque la masse salariale des « séniors » est restée stable à +0.35% alors que la masse salariale des « juniors » a augmenté de +1.9% en lien avec les obligations réglementaires d'augmentation du nombre d'internes et étudiants rattachés aux CHU. Pour mémoire, l'évolution des charges de rémunération des « juniors » pèse non seulement fortement sur la masse salariale, mais aussi sur la marge brute puisque ces dépenses ne sont que très partiellement compensées par une dotation MERRI pour les internes et ne font l'objet d'aucune compensation financière pour les étudiants dont le financement reste intégré dans les tarifs des GHS. La décomposition des effets prix et volume dans le taux d'évolution de la masse salariale des HCL confirme que la hausse de la masse salariale des HCL en 2015 s'explique intégralement par un effet prix (0.38%) et à la hausse imposée du nombre d'internes et étudiants sans compensation financière intégrale (0.07%). En réalité, l'effet prix lié à la contrainte réglementaire des mesures statutaires et salariales accordées aux personnels médicaux et non médicaux en 2015 s'avère significativement supérieur au taux facial d'évolution : il s'élève à +0.83%, auquel il convient de rajouter l'effet prix mécanique du GVT (+0.19%). Si l'on ajoute l'effet volume réglementaire de la hausse du nombre de juniors, le tendanciel d'évolution réellement absorbé par les HCL au titre de la contrainte réglementaire externe s'élève au final à +1.1% : son impact a été limité à +0.45% grâce aux mesures de gestion interne mises en œuvre par les HCL dans le cadre des actions inscrites au plan annuel d'efficience : les économies réalisées comportent un effet volume lié à la suppression de 136 postes permanents non médicaux (en sus de l'effet année pleine des suppressions réalisées en 2014) et un effet prix lié aux dégrèvements d'impôts sur la taxe sur les salaires qui ont été obtenus directement en baisses de dépenses en non pas en recettes comme initialement prévu. A titre de comparaison, l'évolution de la masse salariale des CHRU s'élève en 2015 à +1.7% ; elle comporte un effet « contrainte tendancielle » de +1.1% dont 0.76% au titre des effets prix réglementaires (hors GVT) et 0.34% au titre des effets volume sur les internes et étudiants, et, un effet GVT de +0.35%.

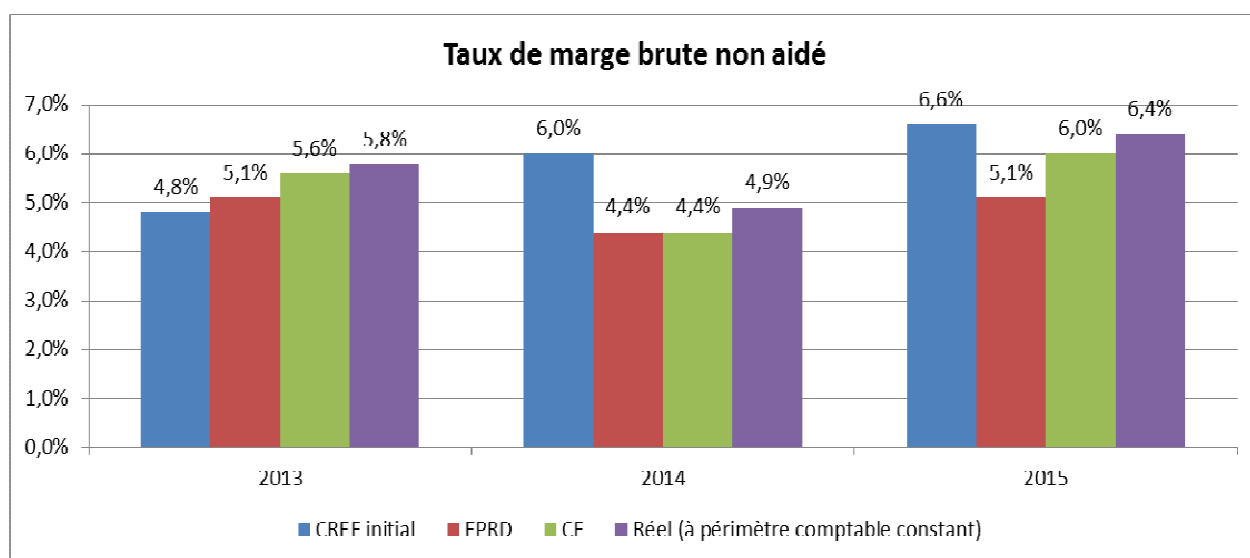
La maîtrise des autres dépenses s'explique principalement par la mise en œuvre des mesures du plan annuel d'efficience sur la politique achat (effet prix) et la politique de réduction des stocks pharmaceutiques (effet volume). La maîtrise des prescriptions reste un enjeu au regard notamment des taux d'évolution élevés sur les molécules onéreuses et les médicaments sous ATU ; bien que financées à l'euro, ces charges pharmaceutiques pèsent lourdement sur le budget et font désormais l'objet d'une régulation nationale pour limiter leur impact dans la tenue de l'ONDAM. Par ailleurs, les corrections réalisées sur les imputations comptables des travaux de désamiantage ont permis de limiter les surcoûts liés à la préparation de la certification des comptes des HCL

II-2. Les objectifs de redressement financier ont été tenus au-delà des perspectives attendues

La trajectoire de retour à l'équilibre actualisée pour le COPERMO est sécurisée, sous réserve du maintien d'un niveau de tendancier sur 2016 et 2017 conforme aux nouvelles projections autour de 30 M€/an.

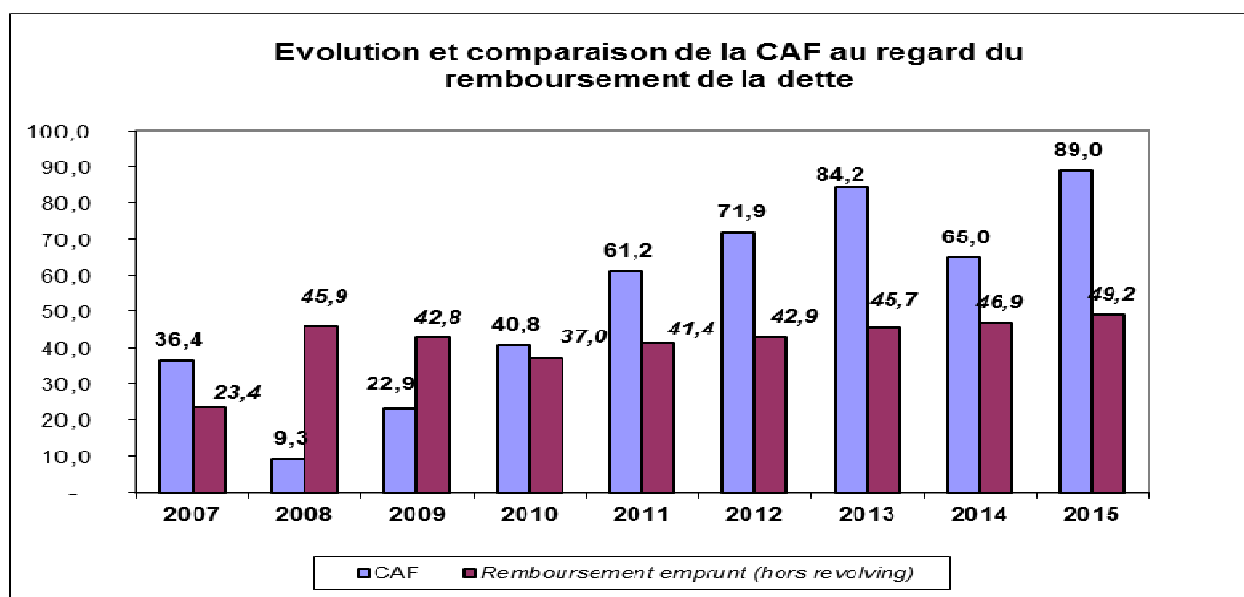
a) Le redressement de la marge brute d'exploitation non aidée

Le taux de marge brute retraité des aides ARS et des recettes LAMDA s'élève à 6%, soit 1 point au-dessus de l'objectif fixé à l'EPRD initial approuvé par l'ARS (5.1%) et 1.6 point au-dessus de la réalisation 2014. A périmètre comptable constant sur la période, il convient de souligner que ce taux est en ligne avec l'objectif fixé pour 2015 dans le CREF signé en 2013, malgré une contrainte financière doublée sur 2014 et 2015 par rapport aux paramètres retenus dans les hypothèses de cadrage initial du CREF.



b) L'amélioration de la capacité d'autofinancement des investissements

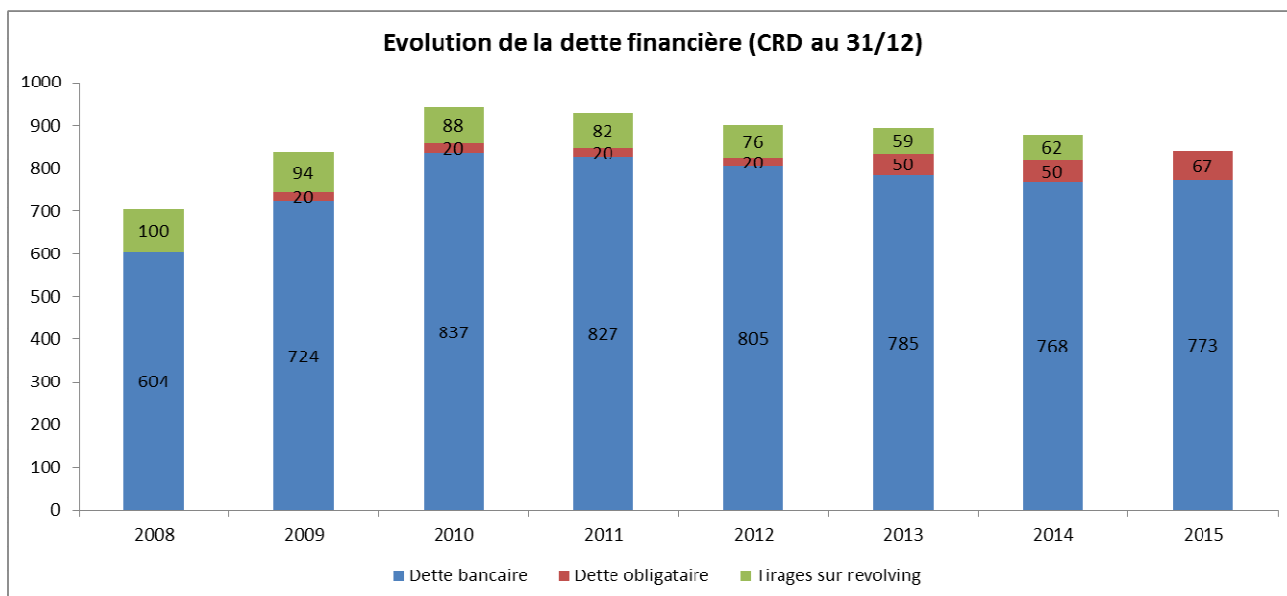
La capacité d'autofinancement brute atteint 89 M€ (contre 9 M€ en 2008), soit une amélioration de +24 M€ en 2015 par rapport à 2014. Les HCL s'inscrivent donc à l'envers de la tendance nationale des CHU qui voit une baisse tendancielle de la capacité d'autofinancement s'inscrire dans la durée. Elle excède de 40 M€ le montant du remboursement en capital des emprunts.



II.3. L'endettement poursuit sa trajectoire de réduction conformément aux objectifs du CREF.

L'endettement financier est passé de 881 M€ à 840 M€ soit une baisse de 41 M€ (-5%). L'endettement bancaire a augmenté de 5 M€ pour s'établir à 774 M€ (pour 769 M€ en 2014). L'endettement obligataire à remboursement in fine du capital (à 10 ans) est passé de 50 M€ à 67 M€. L'endettement à court terme s'est réduit, en lien avec le non-recours en fin d'année aux options de tirage sur lignes de trésorerie sur les emprunts dits « revolving » : il passe de 62 M€ en 2014 à 0€ au 31/12/2015 ; toutefois, l'établissement a mobilisé en parallèle 30 M€ sur les lignes de trésorerie « classiques » ; tous instruments de couverture à court terme confondus, le besoin de financement est passé de 72 M€ à 30 M€ au 31/12.

Ce désendettement est conforme à l'objectif du CREF et s'explique notamment par l'apport au fonds de roulement réalisé en 2015 grâce au redressement de la marge brute et de la capacité d'autofinancement et, à titre conjoncturel, au report de dépenses d'investissement non mandatées en clôture sur les opérations courantes. **Cette amélioration permet à l'établissement de sécuriser sa politique d'investissement immobilier avec la montée en charge des opérations majeures HEH et HLP mais aussi pour le financement de ses enveloppes d'investissement courant (travaux, équipements, SIH) conformément aux exigences du CREF : le programme d'investissement s'élève désormais à près de 100 M€ /an dont 1/5^e au titre des opérations majeures.**



II.4. Synthèse

Les résultats obtenus par les HCL sur le plan financier sont encourageants pour l'avenir : ils démontrent la capacité de l'établissement à poursuivre ses efforts de restructuration interne tout en absorbant une contrainte financière externe qui se renforce durablement dans le cadre de la maîtrise nationale des comptes publics.

Le CREF signé en 2013 avec l'ARS garantit aux HCL le maintien jusqu'en 2016 des aides budgétaires en obtenant une quasi-sanctuarisation de ces aides sur la période sur le compte de résultat en exploitation. En contrepartie l'établissement doit respecter les engagements de redressement qu'il a pris, notamment un effort d'efficacité à hauteur de 20 M€ par an pendant 4 ans.

Les efforts menés par les HCL continuent de produire leurs effets malgré un contexte davantage contraint que les années précédentes (doublement depuis 2014). Toutefois, le niveau de la contrainte ayant vocation à se pérenniser avec la mise en œuvre du plan triennal d'économies sur l'ONDAM entre 2015-2017, il est nécessaire de sécuriser dans le temps une nouvelle trajectoire de redressement pluriannuel sur 2016-2019 conformément aux projections validées par le COPERMO avec un effet « contrainte tendancielle » principalement à la hausse des dépenses (hausse des cotisations patronales, revalorisations catégorielles et mesures statutaires, dégel du point d'indice, réforme des astreintes médicales et de la comptabilisation du temps de travail médical, etc...) mais aussi à la baisse des recettes (baisse des tarifs des GHS et des remboursements sur la liste en sus, écrêtement des financements MERRI et des dotations MIGAC, gel des tarifs journaliers de prestation, réforme du financement de l'AME, des SMUR, des actes hors nomenclature, des centres de référence et de recours, etc...).

Ainsi, si trajectoire de redressement a connu une légère inflexion en 2014 par rapport à 2013 qui s'explique exclusivement par l'effet d'une contrainte financière externe beaucoup plus importante que prévue dans les objectifs contractualisés du CREF, l'établissement a une nouvelle fois démontré en 2015, avec des résultats bien meilleurs que prévus, sa capacité d'adaptation afin de sécuriser dans le temps ses efforts d'efficacité. Il faut souligner que, dans un contexte de contrainte financière et réglementaire durablement accrue, les HCL ont dépassé leurs engagements en matière d'efficacité en 2015, à un niveau supérieur à celui contractualisé dans le CREF (40 M€ au lieu de 20 M€) et ont atteint un déficit significativement moins élevé (de 13 M€) que l'objectif approuvé à l'EPRD initial (-21.9 M€ au lieu de -35.2 M€) en 2015.

III. LES TABLEAUX DU COMPTE FINANCIER 2015.

III-1. Synthèse des états du compte financier 2015

III-2. Proposition d'affectation des résultats 2015

III-3. Etat détaillé des produits du budget H

- évolution
- structure

III-4. Etat détaillé des charges du budget H

- en basse consommation : évolution
- en basse consommation : structure

III-5. Etat détaillé des dotations notifiées

- les dotations MIGAC/MERRI
- les dotations FIR

III-6. Etat détaillé des produits constatés d'avance

- le budget général
- les budgets annexes

III-7. Etat détaillé du fonds de provisions

III-8. Etat détaillé des cessions d'actif

III-9. Etat détaillé des subventions d'investissement reçues

III-10. Etat détaillé des dons reçus

III-1. Synthèse des états du compte financier 2015

ETAT DE L' EXECUTION DE L' EPRD 2015 COMPARE A 2014

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	982 731 769,74	987 202 843,13	4 471 073,39	1 212 739 773,66	1 278 430 861,47	65 691 087,81	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	414 806 682,73	413 210 657,02	-1 596 025,71	129 536 930,95	136 183 796,23	6 646 865,28	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	121 430 023,02	119 785 714,63	-1 644 308,39	342 537 574,93	295 388 581,15	-47 148 993,78	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	188 095 467,25	211 769 254,67	23 673 787,42			0,00	
TOTAL DES CHARGES	1 707 063 942,74	1 731 968 469,45	24 904 526,71	1 684 814 279,54	1 710 003 238,85	25 188 959,31	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	0,00	0,00	22 249 663,20	21 965 230,60	-284 432,60	RESULTAT (DEFICIT)
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel	1 707 063 942,74	1 731 968 469,45	24 904 526,71	1 707 063 942,74	1 731 968 469,45	24 904 526,71	Total équilibré du compte de résultat prévisionnel

COMPTES DE RESULTAT ANNEXES

Compte de résultat annexe USLD

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	19 880 973,70	19 834 222,85	-46 750,85	13 364 873,00	13 426 445,00	61 572,00	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	1 029 289,44	1 053 230,84	23 941,40	3 684 099,91	3 574 818,95	-109 280,96	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	4 921 230,82	4 972 364,90	51 134,08	8 476 498,59	8 371 611,19	-104 887,40	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	584 387,37	1 536 995,32	952 607,95	385 310,58	495 726,23	110 415,65	Titre 4 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	26 415 881,33	27 396 813,91	980 932,58	25 910 782,08	25 868 601,37	-42 180,71	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	505 099,25	1 528 212,54	1 023 113,29	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe EHPAD

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	3 139 855,14	3 041 619,52	-98 235,62	2 041 011,00	1 806 769,00	-234 242,00	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	199 323,61	190 728,46	-8 595,15	643 355,02	611 418,05	-31 936,97	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	1 024 231,15	1 023 895,82	-335,33	1 635 960,65	1 567 388,25	-68 572,40	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	223 000,02	344 795,79	121 795,77	13 588,77	50 384,28	36 795,51	Titre 4 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	4 586 409,92	4 601 039,59	14 629,67	4 333 915,44	4 035 959,58	-297 955,86	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	252 494,48	565 080,01	312 585,53	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe de lutte contre la toxicomanie

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante	127 447,76	137 183,36	9 735,60	953 391,00	1 135 634,00	182 243,00	Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel	804 016,66	823 238,91	19 222,25	26,71	1 072,99	1 046,28	Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure	6 492,00	3 499,71	-2 992,29	6 743,69	18 568,32	11 824,63	Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	937 956,42	963 921,98	25 965,56	960 161,40	1 155 275,31	195 113,91	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	22 204,98	191 353,33	169 148,35	0,00	0,00	0,00	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe des écoles paramédicales

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	9 322 754,55	9 436 310,57	113 556,02	10 515 929,65	10 442 391,04	-73 538,61	Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement
Titre 2 : Autres charges	2 273 566,15	2 313 809,66	40 243,51	613 830,27	771 918,85	158 088,58	Titre 2 : Autres produits
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE							REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL DES CHARGES	11 596 320,70	11 750 120,23	153 799,53	11 129 759,92	11 214 309,89	84 549,97	TOTAL DES PRODUITS
Pour mémoire : résultat comptable excédentaire	0,00	0,00	0,00	466 560,78	535 810,34	69 249,56	Pour mémoire : résultat comptable déficitaire

Compte de résultat annexe de la Dotation non affectée

	CHARGES			PRODUITS			
	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
Titre 1 : Charges de personnel	1 576 826,79	1 392 583,80	-184 242,99	30 003 706,20	24 719 661,11	-5 284 045,09	Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de
Titre 2 : Autres charges	8 509 434,54	9 144 445,90	635 011,36				
TOTAL DES CHARGES	10 086 261,33	10 537 029,70	450 768,37	30 003 706,20	24 719 661,11	-5 284 045,09	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	19 917 444,87	14 182 631,41	-5 734 813,46				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	30 003 706,20	24 719 661,11	-5 284 045,09	30 003 706,20	24 719 661,11	-5 284 045,09	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
RESULTAT (EXCEDENT)		0,00	0,00	3 534 167,86	10 220 348,75	6 686 180,89	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	219 519,68	920 112,95	700 593,27	14 498 238,24	10 436 190,08	-4 062 048,16	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	129 744 199,42	146 767 505,14	17 023 305,72	1 465 152,19	886 284,69	-578 867,50	- quote part des subventions virée au résultat
				45 726 961,68	36 800 635,44	-8 926 326,24	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	129 963 719,10	147 687 618,09	17 723 898,99	65 224 519,97	58 343 458,86	-6 881 061,01	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2-0)	64 739 199,13	89 344 159,13	24 604 960,00	0,00	0,00	0,00	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2-0)

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2014	2015	Evolution	2014	2015	Evolution	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			0,00	64 739 199,13	89 344 159,13	24 604 960,00	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	46 768 816,25	49 204 506,64	2 435 690,39	30 000 000,00	71 000 000,00	41 000 000,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	97 974 555,45	91 609 693,74	-6 364 861,71	11 871 744,88	25 181 073,39	13 309 328,51	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	22 415,20	92 483,60	70 068,40	15 083 493,61	11 392 914,06	-3 690 579,55	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	144 765 786,90	140 906 683,98	-3 859 102,92	121 694 437,62	196 918 146,58	75 223 708,96	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	56 011 462,60	56 011 462,60	23 071 349,28	0,00	-23 071 349,28	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	144 765 786,90	196 918 146,58		144 765 786,90	196 918 146,58		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

	2014	2015	écart en €	écart en %
Résultat toutes activités confondues (- si déficit)	-3 534 167,86	-10 220 348,75	-6 686 180,89	189,19%
Capacité d'autofinancement (- si insuffisance d'autofinancement)	64 739 199,13	89 344 159,13	24 604 960,00	38,01%
Apport au fonds de roulement (- si prélèvement sur le fonds de roulement)	-23 071 349,28	56 011 462,60	79 082 811,88	-342,77%

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

Fonds de roulement estimé au 1er janvier 2015	65 766 752,00
Variation du fonds de roulement	56 011 462,60
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2015	121 778 214,60
Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital ⁽²⁾ (cumul au 31/12)	5 500 000,00
Equivalent de l'amortissement cumulé des emprunts in fine au 31 décembre ⁽³⁾	19 000 000,00

III-2. Proposition d'affectation des résultats 2015

Comptes de Résultat	Montant du résultat 2015	Affectation
Budget principal (H)	-21 965 230,60	Report à nouveau déficitaire (en augmentation)
Dotations Non Affectées (A)	14 182 631,41	Investissement
USLD (B)	-1 528 212,54	Affectation par section tarifaire
<i>Section Hébergement</i>	-1 026 063,85	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>
<i>Section Dépendance</i>	-415 072,08	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>
<i>Section Soins</i>	-87 076,61	<i>Réserve de compensation (en diminution)</i>
EHPAD (E)	-565 080,01	Affectation par section tarifaire
<i>Section Hébergement</i>	-299 774,52	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>
<i>Section Dépendance</i>	-13 925,34	<i>Report à nouveau déficitaire (en augmentation)</i>
<i>Section Soins</i>	-251 380,15	<i>Réserve de compensation (en diminution)</i>
CSAPA - addictologie (P)	191 353,33	Réserve de compensation (en augmentation)
Ecoles et instituts de formation (C)	-535 810,34	Réserve de compensation (en diminution)

III-3. Etat détaillé des comptes du budget H :

- Evolution

PRODUITS	Recettes 2014	EPRD initial 2015	Recettes 2015	Ecart Recettes 2015-2014		Ecart Recettes - EPRD 2015	
				en valeur	en %	en valeur	en %
Recettes liées à l'activité	904 037 681,66	929 682 241,00	931 268 761,22	27 231 079,56	3,01%	1 586 520,22	0,17%
Produits de la tarification des séjours	712 426 011,58	734 777 832,00	733 686 419,21	21 260 407,63	2,98%	-1 091 412,79	-0,15%
IVG part prise en charge par assur. mal.	1 671 003,05	1 585 800,00	1 361 769,69	-309 233,36	-18,51%	-224 030,31	-14,13%
Prestations prélèv. organes et tissus (POT)	350 078,72	512 446,00	483 296,04	133 217,32	38,05%	-29 149,96	-5,69%
Soins externes pris en charge assur. mal.	80 968 333,85	84 072 281,00	82 340 976,51	1 372 642,66	1,70%	-1 731 304,49	-2,06%
Sous-total recettes séjours et soins externes sur exercice en-cours	795 415 427,20	820 948 359,00	817 872 461,45	22 457 034,25	2,82%	-3 075 897,55	-0,37%
Médicaments facturés en sus des séjours	70 666 676,78	75 614 128,00	78 731 296,56	8 064 619,78	11,41%	3 117 168,56	4,12%
Dispositifs médic. facturés en sus séjour	30 125 315,28	31 619 754,00	30 306 261,50	180 946,22	0,60%	-1 313 492,50	-4,15%
Sous-total MO-DMI sur exercice en-cours	100 791 992,06	107 233 882,00	109 037 558,06	8 245 566,00	8,18%	1 803 676,06	1,68%
Produits sur exercices antérieurs AM	7 830 262,40	1 500 000,00	4 358 741,71	-3 471 520,69	-44,33%	2 858 741,71	190,58%
Sous-total exercices antérieurs	7 830 262,40	1 500 000,00	4 358 741,71	-3 471 520,69	-44,33%	2 858 741,71	190,58%
Dotations et Forfaits	335 991 057,11	339 110 602,00	347 162 100,25	11 171 043,14	3,32%	8 051 498,25	2,37%
Forfait annuel urgences (FAU)	14 856 596,00	15 199 901,00	15 199 901,00	343 305,00	2,31%	0,00	0,00%
Forfait annuel prélèv. organes ou tissus (CPO)	1 098 047,00	1 065 226,00	1 065 226,00	-32 821,00	-2,99%	0,00	0,00%
Forfait annuel de transplantations et de greffes (FAG)	3 989 877,00	4 365 607,00	4 365 607,00	375 730,00	9,42%	0,00	0,00%
Sous-total forfaits	19 944 520,00	20 630 734,00	20 630 734,00	686 214,00	3,44%	0,00	0,00%
Dotation annuelle de financement PSY	73 920 911,00	7 776 615,00	7 855 281,00	-66 065 630,00	-89,37%	78 666,00	1,01%
Dotation annuelle de financement SSR	7 710 425,00	73 370 543,00	73 708 761,00	65 998 336,00	855,96%	338 218,00	0,46%
Sous-total DAF	81 631 336,00	81 147 158,00	81 564 042,00	-67 294,00	-0,08%	416 884,00	0,51%
Dotation mission intérêt général (MIG)	185 590 176,00	189 393 867,00	188 473 574,00	2 883 398,00	1,55%	-920 293,00	-0,49%
Aide à la contractualisation (AC)	21 535 960,00	14 014 079,00	23 088 111,00	1 552 151,00	7,21%	9 074 032,00	64,75%
Sous total MIGAC	207 126 136,00	203 407 946,00	211 561 685,00	4 435 549,00	2,14%	8 153 739,00	4,01%
FIR : dotation mission intérêt général (MIG)	24 420 260,33	24 440 646,00	24 619 595,00	199 334,67	0,82%	178 949,00	0,73%
FIR : aide à la contractualisation (AC)	1 715 073,00	8 961 668,00	8 020 256,00	6 305 183,00	367,63%	-941 412,00	-10,50%
FIR : autres (indemnité mobilité, départ volontaire...)	1 153 731,78	522 450,00	765 788,25	-387 943,53	-33,63%	243 338,25	46,58%
Sous total FIR	27 289 065,11	33 924 764,00	33 405 639,25	6 116 574,14	22,41%	-519 124,75	-1,53%
Total financement Assurance Maladie (à périmètre constant)	1 240 028 738,77	1 268 792 843,00	1 278 430 861,47	38 402 122,70	3,10%	9 638 018,47	0,76%
Hospitalisation complète	70 096 530,28	67 896 530	76 714 188,94	6 617 658,66	9,44%	8 817 658,94	12,99%
Chirurgie et spécialités chirurgicales	8 938 086,38	8 517 720	9 115 921,52	177 835,14	1,99%	598 201,52	7,02%
Spécialités coûteuses	6 134 773,20	5 856 689	8 868 634,10	2 733 860,90	44,56%	3 011 945,10	51,43%
Moyen séjour et rééducation fonctionnelle	2 258 775,90	2 258 776	3 174 867,70	916 091,80	40,56%	916 091,70	40,56%
Médecine et spécialités médicales	31 927 065,80	30 425 515	34 994 314,12	3 067 248,32	9,61%	4 568 799,12	15,02%
Ticket modérateur forfaitaire hospit. complète	544 392,00	544 392	557 766,00	13 374,00	2,46%	13 374,00	2,46%
Forfait journalier	20 293 437,00	20 293 438	20 002 685,50	-290 751,50	-1,43%	-290 752,50	-1,43%
Hospitalisation partielle et I.V.G.	5 448 602,99	5 433 602	5 957 251,02	508 648,03	9,34%	523 649,02	9,64%
Hospitalisation partielle	5 215 458,00	5 215 458	5 711 013,00	495 555,00	9,50%	495 555,00	9,50%
IVG	30 734,99	15 734	17 584,02	-13 150,97	-42,79%	1 850,02	11,76%
Ticket modérateur forfaitaire hospit. partielle	202 410,00	202 410	228 654,00	26 244,00	12,97%	26 244,00	12,97%
Prestations soins patients étrangers	21 820 757,81	20 170 759,00	20 011 134,61	-1 809 623,20	-8,29%	-159 624,39	-0,79%
Conventions internationales	6 680 911,77	6 680 912	5 317 888,39	-1 363 023,38	-20,40%	-1 363 023,61	-20,40%
Aide médicale de l'Etat	9 333 060,86	8 383 061	9 526 501,99	193 441,13	2,07%	1 143 440,99	13,64%
Soins urgents	2 706 655,00	2 006 655	656 537,54	-2 050 117,46	-75,74%	-1 350 117,46	-67,28%
Caisses étrangères	3 100 130,18	3 100 131	4 510 206,69	1 410 076,51	45,48%	1 410 075,69	45,48%
<i>Sous-total "hospitalisation"</i>	<i>97 365 891,08</i>	<i>93 500 891</i>	<i>102 682 574,57</i>	<i>5 316 683,49</i>	<i>5,46%</i>	<i>9 181 683,57</i>	<i>9,82%</i>
Soins Externes	28 296 857,97	28 418 683	29 131 431,86	834 573,89	2,95%	712 748,86	2,51%
Soins externes payés par le malade	15 685 945,30	15 307 770	15 546 138,48	-139 806,82	-0,89%	238 368,48	1,56%
Soins externes hors parcours des soins	76 666,00	76 666	45 554,00	-31 112,00	-40,58%	-31 112,00	-40,58%
Soins externes pour établissements extérieurs	12 534 246,67	13 034 247	13 539 739,38	1 005 492,71	8,02%	505 492,38	3,88%
S.M.U.R.	3 874 181,90	4 522 800	3 874 181,90	0,00	0,00%	-648 618,10	-14,34%
<i>Sous-total soins externes et SMUR</i>	<i>32 171 039,87</i>	<i>30 792 865</i>	<i>33 501 221,66</i>	<i>1 330 181,79</i>	<i>4,13%</i>	<i>2 708 356,66</i>	<i>8,80%</i>
Total produits hospitaliers	129 536 930,95	124 293 756	136 183 796,23	6 646 865,28	5,13%	11 890 040,23	9,57%
Produits hospitaliers	4 166 494,53	4 118 000	4 324 072,87	157 578,34	3,78%	206 072,87	5,00%
Prod. hosp. des exercices antérieurs	4 166 494,53	4 118 000	4 324 072,87	157 578,34	3,78%	206 072,87	5,00%
Autres produits	297 776 942,44	271 899 059	277 138 235,28	-20 638 707,16	-6,93%	5 239 176,28	1,93%
Prod. divers d'exercices antérieurs	5 872 381,37	904 422	2 723 415,22	-3 148 966,15	-53,62%	1 818 993,22	201,12%
Formation professionnelle	9 683 981,01	9 853 000	10 137 392,58	453 411,57	4,68%	284 392,58	2,89%
Honoraires médicaux	3 186 006,37	3 367 100	3 402 260,77	216 254,40	6,79%	35 160,77	1,04%
Locations immobilières	16 185 774,12	19 737 534	19 827 317,02	3 641 542,90	22,50%	89 783,02	0,45%
Produits cessions éléments d'actif	246 965,06	352 040	761 457,80	514 492,74	208,33%	409 417,80	116,30%
Produits des crèches	695 166,05	565 200	565 739,90	-129 426,15	-18,62%	539,90	0,10%
Produits divers et RRR	10 585 642,64	9 811 053	10 557 243,07	-28 399,57	-0,27%	746 190,07	7,61%
Produits exceptionnels	17 156 920,81	19 316 206	23 440 572,75	6 283 651,94	36,62%	4 124 366,75	21,35%
Produits financiers	1 361 935,29	856 060	438 774,82	-923 160,47	-67,78%	-417 285,18	-48,74%
Production immobilisée	3 178 550,55	3 169 300	2 784 446,81	-394 103,74	-12,40%	-384 853,19	-12,14%
Prestations informatiques	1 733 021,95	4 826 594	5 122 280,99	3 389 259,04	195,57%	295 686,99	6,13%
Personnel médical	17 940 869,16	14 456 615	11 632 571,26	-6 308 297,90	-35,16%	-2 824 043,74	-19,53%
Personnel non médical	10 851 974,22	10 220 100	10 233 516,07	-618 458,15	-5,70%	13 416,07	0,13%
Repas	4 350 505,48	4 220 400	4 124 196,78	-226 308,70	-5,20%	-96 203,22	-2,28%
Rembours. frais de fonctionnement	3 532 435,56	3 181 688	5 645 700,04	2 113 264,48	59,82%	2 464 012,04	77,44%
Reprises de provisions	33 172 024,94	20 127 021	24 356 451,57	-8 815 573,37	-26,58%	4 229 430,57	21,01%
Reprises de provisions recherche	11 858 658,00	11 858 658	12 052 864,00	194 206,00	1,64%	194 206,00	1,64%
Subventions hors FIR	6 407 953,63	6 839 684	6 964 034,09	556 080,46	8,68%	124 350,09	1,82%
Subventions contrats de recherche	9 807 957,90	13 400 000	12 946 224,53	3 138 266,63	32,00%	-453 775,47	-3,39%
Téléphone-affranchissement	352 799,37	345 160	302 491,20	-50 308,17	-14,26%	-42 668,80	-12,36%
Ventes médicaments	99 216 897,22	86 789 295	83 220 670,57	-15 996 226,65	-16,12%	-3 568 624,43	-4,11%
Stock final	30 398 521,74	27 701 929	25 898 613,44	-4 499 908,30	-14,80%	-1 803 315,56	-6,51%
Rembours. Des budgets annexes	13 305 072,84	13 891 728	13 926 273,00	621 200,16	4,67%	34 545,00	0,25%
Total du titre 3	315 248 509,81	289 908 787	295 388 581,15	-19 859 928,66	-6,30%	5 479 794,15	1,89%
TOTAL DES PRODUITS	1 684 814 179,53	1 682 995 386,00	1 710 003 238,85	25 189 059,32	1,50%	27 007 852,85	1,60%

PRODUITS	Recettes 2014	EPRD initial 2015	Recettes 2015	Ecart Recettes 2015-2014		Ecart Recettes - EPRD 2015	
				en valeur	en %	en valeur	en %
Recettes liées à l'activité	904 037 681,66	929 682 241,00	931 268 761,22	27 231 079,56	3,01%	1 586 520,22	0,17%
Produits de la tarification des séjours	712 426 011,58	734 777 832,00	733 686 419,21	21 260 407,63	2,98%	-1 091 412,79	-0,15%
IVG part prise en charge par assur. mal.	1 671 003,05	1 585 800,00	1 361 769,69	-309 233,36	-18,51%	-224 030,31	-14,13%
Prestations prélèv.organes et tissus (POT)	350 078,72	512 446,00	483 296,04	133 217,32	38,05%	-29 149,96	-5,69%
Soins externes pris en charge assur. mal.	80 968 333,85	84 072 281,00	82 340 976,51	1 372 642,66	1,70%	-1 731 304,49	-2,06%
Sous-total recettes séjours et soins externes sur exercice en-cours	795 415 427,20	820 948 359,00	817 872 461,45	22 457 034,25	2,82%	-3 075 897,55	-0,37%
Médicaments facturés en sus des séjours	70 666 676,78	75 614 128,00	78 731 296,56	8 064 619,78	11,41%	3 117 168,56	4,12%
Dispositifs médic.facturés en sus séjour	30 125 315,28	31 619 754,00	30 306 261,50	180 946,22	0,60%	-1 313 492,50	-4,15%
Sous-total MO-DMI sur exercice en-cours	100 791 992,06	107 233 882,00	109 037 558,06	8 245 566,00	8,18%	1 803 676,06	1,68%
Produits sur exercices antérieurs AM	7 830 262,40	1 500 000,00	4 358 741,71	-3 471 520,69	-44,33%	2 858 741,71	190,58%
Sous-total exercices antérieurs	7 830 262,40	1 500 000,00	4 358 741,71	-3 471 520,69	-44,33%	2 858 741,71	190,58%
Dotations et Forfaits	308 701 992,00	305 185 838,00	313 756 461,00	5 054 469,00	1,64%	8 570 623,00	2,81%
Forfait annuel urgences (FAU)	14 856 596,00	15 199 901,00	15 199 901,00	343 305,00	2,31%	0,00	0,00%
Forfait annuel prélèv.organes ou tissus (CPO)	1 098 047,00	1 065 226,00	1 065 226,00	-32 821,00	-2,99%	0,00	0,00%
Forfait annuel de transplantations et de greffes (FAG)	3 989 877,00	4 365 607,00	4 365 607,00	375 730,00	9,42%	0,00	0,00%
Sous-total forfaits	19 944 520,00	20 630 734,00	20 630 734,00	686 214,00	3,44%	0,00	0,00%
Dotation annuelle de financement PSY	73 920 911,00	7 776 615,00	7 855 281,00	-66 065 630,00	-89,37%	78 666,00	1,01%
Dotation annuelle de financement SSR	7 710 425,00	73 370 543,00	73 708 761,00	65 998 336,00	855,96%	338 218,00	0,46%
Sous-total DAF	81 631 336,00	81 147 158,00	81 564 042,00	-67 294,00	-0,08%	416 884,00	0,51%
Dotation mission intérêt général (MIG)	185 590 176,00	189 393 867,00	188 473 574,00	2 883 398,00	1,55%	-920 293,00	-0,49%
Aide à la contractualisation (AC)	21 535 960,00	14 014 079,00	23 088 111,00	1 552 151,00	7,21%	9 074 032,00	64,75%
Sous total MIGAC	207 126 136,00	203 407 946,00	211 561 685,00	4 435 549,00	2,14%	8 153 739,00	4,01%
FIR : dotation mission intérêt général (MIG)		24 440 646,00	24 619 595,00	24 619 595,00		178 949,00	0,73%
FIR : aide à la contractualisation (AC)		8 961 668,00	8 020 256,00	8 020 256,00		-941 412,00	-10,50%
FIR : autres (indemnité mobilité. départ volontaire...)		522 450,00	765 788,25	765 788,25		243 338,25	46,58%
Subvention FIR	0,00	33 924 764,00	33 405 639,25	33 405 639,25		-519 124,75	-1,53%
Total financement Assurance Maladie	1 212 739 673,66	1 268 792 843,00	1 278 430 861,47	32 285 548,56	2,66%	10 157 143,22	0,80%
Hospitalisation complète	70 096 530,28	67 896 530	76 714 188,94	6 617 658,66	9,44%	8 817 658,94	12,99%
Chirurgie et spécialités chirurgicales	8 938 086,38	8 517 720	9 115 921,52	177 835,14	1,99%	598 201,52	7,02%
Spécialités coéteuses	6 134 773,20	5 856 689	8 868 634,10	2 733 860,90	44,56%	3 011 945,10	51,43%
Moyen séjour et rééducation fonctionnelle	2 258 775,90	2 258 776	3 174 867,70	916 091,80	40,56%	916 091,70	40,56%
Médecine et spécialités médicales	31 927 065,80	30 425 515	34 994 314,12	3 067 248,32	9,61%	4 568 799,12	15,02%
Ticket modérateur forfaitaire hospit. complète	544 392,00	544 392	557 766,00	13 374,00	2,46%	13 374,00	2,46%
Forfait journalier	20 293 437,00	20 293 438	20 002 685,50	-290 751,50	-1,43%	-290 752,50	-1,43%
Hospitalisation partielle et I.V.G.	5 448 602,99	5 433 602	5 957 251,02	508 648,03	9,34%	523 649,02	9,64%
Hospitalisation partielle	5 215 458,00	5 215 458	5 711 013,00	495 555,00	9,50%	495 555,00	9,50%
IVG	30 734,99	15 734	17 584,02	-13 150,97	-42,79%	1 850,02	11,76%
Ticket modérateur forfaitaire hospit. partielle	202 410,00	202 410	228 654,00	26 244,00	12,97%	26 244,00	12,97%
Prestations soins patients étrangers	21 820 757,81	20 170 759,00	20 011 134,61	-1 809 623,20	-8,29%	-159 624,39	-0,79%
Conventions internationales	6 680 911,77	6 680 912	5 317 888,39	-1 363 023,38	-20,40%	-1 363 023,61	-20,40%
Aide médicale de l'Etat	9 333 060,86	8 383 061	9 526 501,99	193 441,13	2,07%	1 143 440,99	13,64%
Soins urgents	2 706 655,00	2 006 655	656 537,54	-2 050 117,46	-75,74%	-1 350 117,46	-67,28%
Caisses étrangères	3 100 130,18	3 100 131	4 510 206,69	1 410 076,51	45,48%	1 410 075,69	45,48%
<i>Sous-total "hospitalisation"</i>	<i>97 365 891,08</i>	<i>93 500 891</i>	<i>102 682 574,57</i>	<i>5 316 683,49</i>	<i>5,46%</i>	<i>9 181 683,57</i>	<i>9,82%</i>
Soins Externes	28 296 857,97	28 418 683	29 131 431,86	834 573,89	2,95%	712 748,86	2,51%
Soins externes payés par le malade	15 685 945,30	15 307 770	15 546 138,48	-139 806,82	-0,89%	238 368,48	1,56%
Soins externes hors parcours des soins	76 666,00	76 666	45 554,00	-31 112,00	-40,58%	-31 112,00	-40,58%
Soins externes pour établissements extérieurs	12 534 246,67	13 034 247	13 539 739,38	1 005 492,71	8,02%	505 492,38	3,88%
S.M.U.R.	3 874 181,90	4 522 800	3 874 181,90	0,00	0,00%	-648 618,10	-14,34%
<i>Sous-total soins externes et SMUR</i>	<i>32 171 039,87</i>	<i>30 972 865</i>	<i>33 501 221,66</i>	<i>1 330 181,79</i>	<i>4,13%</i>	<i>2 708 356,66</i>	<i>8,80%</i>
Total produits hospitaliers	129 536 930,95	124 293 756	136 183 796,23	6 646 865,28	5,13%	11 890 040,23	9,57%
Produits hospitaliers	4 166 494,53	4 118 000	4 324 072,87	157 578,34	3,78%	206 072,87	5,00%
Prod. hosp. des exercices antérieurs	4 166 494,53	4 118 000	4 324 072,87	157 578,34	3,78%	206 072,87	5,00%
Autres produits	325 066 007,55	271 899 059	277 138 235,28	-47 927 772,27	-14,74%	5 239 176,28	1,93%
Prod. divers d'exercices antérieurs	5 872 381,37	904 422	2 723 415,22	-3 148 966,15	-53,62%	1 818 993,22	201,12%
Formation professionnelle	9 683 981,01	9 853 000	10 137 392,58	453 411,57	4,68%	284 392,58	2,89%
Honoraires médicaux	3 186 006,37	3 367 100	3 402 260,77	216 254,40	6,79%	35 160,77	1,04%
Locations immobilières	16 185 774,12	19 737 534	19 827 317,02	3 641 542,90	22,50%	89 783,02	0,45%
Produits cessions éléments d'actif	246 965,06	352 040	761 457,80	514 492,74	208,33%	409 417,80	116,30%
Produits des crèches	695 166,05	565 200	565 739,90	-129 426,15	-18,62%	539,90	0,10%
Produits divers et RRR	10 585 642,64	9 811 053	10 557 243,07	-28 399,57	-0,27%	746 190,07	7,61%
Produits exceptionnels	17 156 920,81	19 316 206	23 440 572,75	6 283 651,94	36,62%	4 124 366,75	21,35%
Produits financiers	1 361 935,29	856 060	438 774,82	-923 160,47	-67,78%	-417 285,18	-48,74%
Production immobilisée	3 178 550,55	3 169 300	2 784 446,81	-394 103,74	-12,40%	-384 853,19	-12,14%
Prestations informatiques	1 733 021,95	4 826 594	5 122 280,99	3 389 259,04	195,57%	295 686,99	6,13%
Personnel médical	17 940 869,16	14 456 615	11 632 571,26	-6 308 297,90	-35,16%	-2 824 043,74	-19,53%
Personnel non médical	10 851 974,22	10 220 100	10 233 516,07	-618 458,15	-5,70%	13 416,07	0,13%
Repas	4 350 505,48	4 220 400	4 124 196,78	-226 308,70	-5,20%	-96 203,22	-2,28%
Rembours. frais de fonctionnement	3 532 435,56	3 181 688	5 645 700,04	2 113 264,48	59,82%	2 464 012,04	77,44%
Reprises de provisions	33 172 024,94	20 127 021	24 356 451,57	-8 815 573,37	-26,58%	4 229 430,57	21,01%
Reprises de provisions recherche	11 858 658,00	11 858 658	12 052 864,00	194 206,00	1,64%	194 206,00	1,64%
Subventions hors FIR	6 407 953,63	6 839 684	6 964 034,09	556 080,46	8,68%	124 350,09	1,82%
Subvention du "FIR"	27 289 065,11	0	0,00	-27 289 065,11	-100,00%	0,00	0,00%
Subventions contrats de recherche	9 807 957,90	13 400 000	12 946 224,53	3 138 266,63	32,00%	-453 775,47	-3,39%
Téléphone-affranchissement	352 799,37	345 160	302 491,20	-50 308,17	-14,26%	-42 668,80	-12,36%
Ventes médicaments	99 216 897,22	86 789 295	83 220 670,57	-15 996 226,65	-16,12%	-3 568 624,43	-4,11%
Stock final	30 398 521,74	27 701 929	25 898 613,44	-4 499 908,30	-14,80%	-1 803 315,56	-6,51%
Rembours. Des budgets annexes	13 305 072,84	13 891 728	13 926 273,00	621 200,16	4,67%	34 545,00	0,25%
Total des recettes subsidiaires	342 537 574,92	289 908 787	295 388 581,15	-47 148 993,77	-13,76%	5 479 794,15	1,89%
TOTAL DES PRODUITS	1 684 814 179,53	1 682 995 386,00	1 710 003 238,85	-8 216 579,93	-0,49%	27 007 852,85	1,60%

- Structure

PRODUITS	Recettes 2014	En structure	Recettes 2015	En structure	Ecart Recettes 2015-2014	
					en valeur	en %
Recettes liées à l'activité	904 037 681,66	53,66%	931 268 761,22	54,46%	27 231 079,56	3,01%
Recettes séjours et soins externes sur exercice en-cours	795 415 427,20	47,21%	817 872 461,45	47,83%	22 457 034,25	2,82%
MO-DMI sur exercice en-cours	100 791 992,06	5,98%	109 037 558,06	6,38%	8 245 566,00	8,18%
Produits sur exercices antérieurs AM	7 830 262,40	0,46%	4 358 741,71	0,25%	-3 471 520,69	-44,33%
Dotations et Forfaits	335 991 057,11	19,94%	347 162 100,25	20,30%	11 171 043,14	3,32%
Forfaits	19 944 520,00	1,18%	20 630 734,00	1,21%	686 214,00	3,44%
DAF	81 631 336,00	4,85%	81 564 042,00	4,77%	-67 294,00	-0,08%
MIGAC	207 126 136,00	12,29%	211 561 685,00	12,37%	4 435 549,00	2,14%
FIR	27 289 065,11	1,62%	33 405 639,25	1,95%	6 116 574,14	22,41%
Total financement Assurance Maladie (à périmètre constant)	1 240 028 738,77	73,60%	1 278 430 861,47	74,76%	38 402 122,70	3,10%
Hospitalisation complète	70 096 530,28	4,16%	76 714 188,94	4,49%	6 617 658,66	9,44%
Hospitalisation partielle et I.V.G.	5 448 602,99	0,32%	5 957 251,02	0,35%	508 648,03	9,34%
Prestations soins patients étrangers	21 820 757,81	1,30%	20 011 134,61	1,17%	-1 809 623,20	-8,29%
Soins Externes	28 296 857,97	1,68%	29 131 431,86	1,70%	834 573,89	2,95%
S.M.U.R.	3 874 181,90	0,23%	4 369 789,80	0,26%	495 607,90	12,79%
Total produits hospitaliers	129 536 930,95	7,69%	136 183 796,23	7,96%	6 646 865,28	5,13%
Prod. hosp. des exercices antérieurs	4 166 494,53	0,25%	4 324 072,87	0,25%	157 578,34	3,78%
Prod. divers d'exercices antérieurs	5 872 381,37	0,35%	2 723 415,22	0,16%	-3 148 966,15	-53,62%
Produits exceptionnels	17 156 920,81	1,02%	23 440 572,75	1,37%	6 283 651,94	36,62%
Production immobilisée	3 178 550,55	0,19%	2 784 446,81	0,16%	-394 103,74	-12,40%
Personnel médical	17 940 869,16	1,06%	11 632 571,26	0,68%	-6 308 297,90	-35,16%
Personnel non médical	10 851 974,22	0,64%	10 233 516,07	0,60%	-618 458,15	-5,70%
Subventions hors FIR hors contrats de recherche	6 407 953,63	0,38%	6 964 034,09	0,41%	556 080,46	8,68%
Subventions contrats de recherche	9 807 957,90	0,58%	12 946 224,53	0,76%	3 138 266,63	32,00%
Ventes médicaments	99 216 897,22	5,89%	83 220 670,57	4,87%	-15 996 226,65	-16,12%
Reprises de provisions	33 172 024,94	1,97%	24 356 451,57	1,42%	-8 815 573,37	-26,58%
Reprises de provisions recherche	11 858 658,00	0,70%	12 052 864,00	0,70%	194 206,00	1,64%
Stock final	30 398 521,74	1,80%	25 898 613,44	1,51%	-4 499 908,30	-14,80%
Autres produits	51 914 232,90	3,08%	60 884 854,97	3,56%	3 081 953,09	6,31%
Rembours. Des budgets annexes	13 305 072,84	0,79%	13 926 273,00	0,81%	621 200,16	4,67%
Total des recettes subsidiaires	315 248 509,81	18,71%	295 388 581,15	17,27%	-19 859 928,66	-6,30%
TOTAL DES PRODUITS	1 684 814 179,53	100,00%	1 710 003 238,85	100,00%	25 189 059,32	1,50%

PRODUITS	Recettes 2014	En structure	Recettes 2015	En structure	Ecart Recettes 2015-2014	
					en valeur	en %
Recettes liées à l'activité	904 037 681,66	53,66%	931 268 761,22	54,46%	27 231 079,56	3,01%
Recettes séjours et soins externes sur exercice en-cours	795 415 427,20	47,21%	817 872 461,45	47,83%	22 457 034,25	2,82%
MO-DMI sur exercice en-cours	100 791 992,06	5,98%	109 037 558,06	6,38%	8 245 566,00	8,18%
Produits sur exercices antérieurs AM	7 830 262,40	0,46%	4 358 741,71	0,25%	-3 471 520,69	-44,33%
Dotations et Forfaits	308 701 992,00	18,32%	313 756 461,00	18,35%	5 054 469,00	1,64%
Forfaits	19 944 520,00	1,18%	20 630 734,00	1,21%	686 214,00	3,44%
DAF	81 631 336,00	4,85%	81 564 042,00	4,77%	-67 294,00	-0,08%
MIGAC	207 126 136,00	12,29%	211 561 685,00	12,37%	4 435 549,00	2,14%
FIR	27 289 065,11	1,62%	33 405 639,25	1,95%	33 405 639,25	122,41%
Total financement Assurance Maladie	1 212 739 673,66	71,98%	1 278 430 861,47	74,76%	32 285 548,56	2,66%
Hospitalisation complète	70 096 530,28	4,16%	76 714 188,94	4,49%	6 617 658,66	9,44%
Hospitalisation partielle et I.V.G.	5 448 602,99	0,32%	5 957 251,02	0,35%	508 648,03	9,34%
Prestations soins patients étrangers	21 820 757,81	1,30%	20 011 134,61	1,17%	-1 809 623,20	-8,29%
Soins Externes	28 296 857,97	1,68%	29 131 431,86	1,70%	834 573,89	2,95%
S.M.U.R.	3 874 181,90	0,23%	4 369 789,80	0,26%	495 607,90	12,79%
Total produits hospitaliers	129 536 930,95	7,69%	136 183 796,23	7,96%	6 646 865,28	5,13%
Prod. hosp. des exercices antérieurs	4 166 494,53	0,25%	4 324 072,87	0,25%	157 578,34	3,78%
Prod. divers d'exercices antérieurs	5 872 381,37	0,35%	2 723 415,22	0,16%	-3 148 966,15	-53,62%
Produits exceptionnels	17 156 920,81	1,02%	23 440 572,75	1,37%	6 283 651,94	36,62%
Production immobilisée	3 178 550,55	0,19%	2 784 446,81	0,16%	-394 103,74	-12,40%
Personnel médical	17 940 869,16	1,06%	11 632 571,26	0,68%	-6 308 297,90	-35,16%
Personnel non médical	10 851 974,22	0,64%	10 233 516,07	0,60%	-618 458,15	-5,70%
Subventions hors FIR hors contrats de recherche	6 407 953,63	0,38%	6 964 034,09	0,41%	556 080,46	8,68%
Subvention FIR	27 289 065,11	1,62%		0,00%	-27 289 065,11	-100,00%
Subventions contrats de recherche	9 807 957,90	0,58%	12 946 224,53	0,76%	3 138 266,63	32,00%
Ventes médicaments	99 216 897,22	5,89%	83 220 670,57	4,87%	-15 996 226,65	-16,12%
Reprises de provisions	33 172 024,94	1,97%	24 356 451,57	1,42%	-8 815 573,37	-26,58%
Reprises de provisions recherche	11 858 658,00	0,70%	12 052 864,00	0,70%	194 206,00	1,64%
Stock final	30 398 521,74	1,80%	25 898 613,44	1,51%	-4 499 908,30	-14,80%
Autres produits	51 914 232,90	3,08%	60 884 854,97	3,56%	3 081 953,09	6,31%
Rembours. Des budgets annexes	13 305 072,84	0,79%	13 926 273,00	0,81%	621 200,16	4,67%
Total des recettes subsidiaires	342 537 574,92	20,33%	295 388 581,15	17,27%	-47 148 993,77	-13,76%
TOTAL DES PRODUITS	1 684 814 179,53	100,00%	1 710 003 238,85	100,00%	25 189 059,32	1,50%

III-4. Etat détaillé des charges du budget H
- en base consommation : évolution

Désignation	Dépenses 2014	EPRD Initial 2015	Dépenses 2015	Ecart dépenses 2015-2014		Ecart dépenses - EPRD 2015	
				en valeur	en %	en valeur	en %
Titre 1 : Charges de personnel	982 731 769,74	996 827 987,00	987 202 843,13	4 471 073,39	0,45%	-9 625 143,87	-0,97%
Personnel non médical	750 523 609,13	758 449 442,00	753 285 823,82	2 762 214,69	0,37%	-5 163 618,18	-0,68%
Personnel médical	232 208 160,61	238 378 545,00	233 917 019,31	1 708 858,70	0,74%	-4 461 525,69	-1,87%
Titre 2 : Charges à caractère médical	412 288 767,92	404 104 486,00	417 437 865,83	5 149 097,91	1,25%	13 333 379,83	3,30%
Produits Pharmaceutiques hors MO hors ATU	60 426 313,41	58 307 253,00	78 875 973,19	18 449 659,78	30,53%	20 568 720,19	35,28%
Molécules onéreuses	92 184 684,00	91 842 835,00	95 364 382,68	3 179 698,68	3,45%	3 521 547,68	3,83%
Médicaments sours ATU	54 622 926,53	45 251 730,00	28 425 087,06	-26 197 839,47	-47,96%	-16 826 642,94	-37,18%
Matériel médico-chirurgical	63 376 400,23	64 771 746,00	65 310 818,75	1 934 418,52	3,05%	539 072,75	0,83%
Fournitures et prestations extérieures	42 480 508,97	42 297 306,00	45 629 654,83	3 149 145,86	7,41%	3 332 348,83	7,88%
Prothèses et appareillage hors DMI	11 222 239,04	11 297 548,00	11 963 826,15	741 587,11	6,61%	666 278,15	5,90%
Dispositifs médicaux implantables	30 559 526,60	31 295 707,00	32 367 961,49	1 808 434,89	5,92%	1 072 254,49	3,43%
Produits sanguins labiles	14 032 743,77	13 704 783,00	14 322 233,74	289 489,97	2,06%	617 450,74	4,51%
Stérilisation à l'extérieur	1 206 003,24	562 356,00	585 403,55	-620 599,69	-51,46%	23 047,55	4,10%
Location médicale	3 052 408,13	2 670 465,00	2 852 085,53	-200 322,60	-6,56%	181 620,53	6,80%
Maintenance médicale	12 521 976,71	12 468 928,00	12 106 609,65	-415 367,06	-3,32%	-362 318,35	-2,91%
Stock initial groupe n°2	26 603 037,29	29 633 829,00	29 633 829,21	3 030 791,92	11,39%	0,21	0,00%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	121 107 815,18	124 339 290,00	119 548 967,70	-1 558 847,48	-1,29%	-4 790 322,30	-3,85%
Dépenses hôtelières	51 590 685,22	51 057 356,00	50 886 008,06	-704 677,16	-1,37%	-171 347,94	-0,34%
Entretien et réparations	22 068 224,14	22 679 382,00	18 264 253,50	-3 803 970,64	-17,24%	-4 415 128,50	-19,47%
Frais de gestion générale	44 494 751,33	48 876 781,00	48 787 762,26	4 293 010,93	9,65%	-89 018,74	-0,18%
Subventions	328 233,66	320 234,00	318 726,03	-9 507,63	-2,90%	-1 507,97	-0,47%
Rabais, remises, ristournes accordés	1 869 452,10	640 844,00	527 525,32	-1 341 926,78	-71,78%	-113 318,68	-17,68%
Stock initial du titre 3	756 468,73	764 693,00	764 692,53	8 223,80	1,09%	-0,47	0,00%
Titre 4 : Amortissements, provisions, charges financières et exceptionnelles	188 095 467,25	191 720 994,00	211 769 254,67	23 673 787,42	12,59%	20 048 260,67	10,46%
Dotations aux amortissements	96 817 065,98	100 501 847	96 259 644,28	-557 421,70	-0,58%	-4 242 202,72	-4,22%
Dotations aux provisions	29 890 835,06	28 063 346	47 643 679,03	17 752 843,97	59,39%	19 580 333,03	69,77%
Frais financiers	29 198 020,62	28 389 204	29 417 537,10	219 516,48	0,75%	1 028 333,10	3,62%
Charges exceptionnelles	28 964 533,00	32 041 597	31 439 458,08	2 474 925,08	8,54%	-602 138,92	-1,88%
Charges sur exercices antérieurs	3 225 012,59	2 725 000	7 008 936,18	3 783 923,59	117,33%	4 283 936,18	157,21%
TOTAL DES CHARGES	1 704 223 820,09	1 716 992 757,00	1 735 958 931,33	31 735 111,24	1,86%	18 966 174,33	1,10%

- en base consommation : Structure

Désignation	Dépenses 2014	En structure	Dépenses 2015	En structure	Ecart dépenses 2015-2014	
					en valeur	en %
Titre 1 : Charges de personnel	982 731 769,74	57,66%	987 202 843,13	56,87%	4 471 073,39	0,45%
Personnel non médical	750 523 609,13	44,04%	753 285 823,82	43,39%	2 762 214,69	0,37%
Personnel médical	232 208 160,61	13,63%	233 917 019,31	13,47%	1 708 858,70	0,74%
Titre 2 : Charges à caractère médical	412 288 767,92	24,19%	417 437 865,83	24,05%	5 149 097,91	1,25%
Produits Pharmaceutiques hors MO hors ATU	60 426 313,41	3,55%	78 875 973,19	4,54%	18 449 659,78	30,53%
Molécules onéreuses	92 184 684,00	5,41%	95 364 382,68	5,49%	3 179 698,68	3,45%
Médicaments sours ATU	54 622 926,53	3,21%	28 425 087,06	1,64%	-26 197 839,47	-47,96%
Matériel médico-chirurgical	63 376 400,23	3,72%	65 310 818,75	3,76%	1 934 418,52	3,05%
Fournitures et prestations extérieures	42 480 508,97	2,49%	45 629 654,83	2,63%	3 149 145,86	7,41%
Prothèses et appareillage hors DMI	11 222 239,04	0,66%	11 963 826,15	0,69%	741 587,11	6,61%
Dispositifs médicaux implantables	30 559 526,60	1,79%	32 367 961,49	1,86%	1 808 434,89	5,92%
Produits sanguins labiles	14 032 743,77	0,82%	14 322 233,74	0,83%	289 489,97	2,06%
Stérilisation à l'extérieur	1 206 003,24	0,07%	585 403,55	0,03%	-620 599,69	-51,46%
Location médicale	3 052 408,13	0,18%	2 852 085,53	0,16%	-200 322,60	-6,56%
Maintenance médicale	12 521 976,71	0,73%	12 106 609,65	0,70%	-415 367,06	-3,32%
Stock initial groupe n°2	26 603 037,29	1,56%	29 633 829,21	1,71%	3 030 791,92	11,39%
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	121 107 815,18	7,11%	119 548 967,70	6,89%	-1 558 847,48	-1,29%
Dépenses hôtelières	51 590 685,22	3,03%	50 886 008,06	2,93%	-704 677,16	-1,37%
Entretien et réparations	22 068 224,14	1,29%	18 264 253,50	1,05%	-3 803 970,64	-17,24%
Frais de gestion générale	44 494 751,33	2,61%	48 787 762,26	2,81%	4 293 010,93	9,65%
Subventions	328 233,66	0,02%	318 726,03	0,02%	-9 507,63	-2,90%
Rabais, remises, ristournes accordés	1 869 452,10	0,11%	527 525,32	0,03%	-1 341 926,78	-71,78%
Stock initial du titre 3	756 468,73	0,04%	764 692,53	0,04%	8 223,80	1,09%
Titre 4 : Amortissements, provisions, charges financières et exceptionnelles	188 095 467,25	11,04%	211 769 254,67	12,20%	23 673 787,42	12,59%
Dotations aux amortissements	96 817 065,98	5,68%	96 259 644,28	5,55%	-557 421,70	-0,58%
Dotations aux provisions	29 890 835,06	1,75%	47 643 679,03	2,74%	17 752 843,97	59,39%
Frais financiers	29 198 020,62	1,71%	29 417 537,10	1,69%	219 516,48	0,75%
Charges exceptionnelles	28 964 533,00	1,70%	31 439 458,08	1,81%	2 474 925,08	8,54%
Charges sur exercices antérieurs	3 225 012,59	0,19%	7 008 936,18	0,40%	3 783 923,59	117,33%
TOTAL DES CHARGES	1 704 223 820,09	100,00%	1 735 958 931,33	100,00%	31 735 111,24	1,86%

**III-5. Etat détaillé des dotations notifiées -
- Les dotations MIGAC/MERRI**

Crédits alloués au Compte de Résultat Principal au titre des MIGAC	242 356 868
MERRI socle fixe	2 894 221
MERRI part modulable	83 745 600
MERRI variable	68 100 925
C03 - Financement des activités de recours exceptionnel	3 735 455
D01 et 02 - Structures d'appui à la recherche clinique, notamment CIC et CRC	1 250 000
D03 - Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI)	3 876 153
D04 - Centres de Ressources Biologiques (CRB) dont les tumorothèques	855 118
D16 - Equipes mobiles de recherche clinique en cancérologie	889 762
D17 - Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation (GIRCI)	892 826
D05 à D15 - PHRC, PRT, PREPS, PHRI, CHRT et STIC	2 115 033
D19 - Effort d'expertise des établissements de santé	230 600
D20 - Soutien exceptionnel à la recherche clinique et à l'innovation	952 997
D21 - Programme de Recherche Médico-économique (PRME)	871 048
D22 - Programme de Recherche Médico-économique en cancérologie (PRMEK)	0
E02 - Financement des études médicales	18 225 797
E01 - Stages de résident de radiophysiciens prévus dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le cancer	206 000
F01 - Centres mémoires de ressources et de recherche	516 052
F03 - Centres référents pour les troubles spécifiques d'apprentissage du langage	448 231
F04 - Centres de références pour la prise en charge des maladies rares	4 155 801
F05 - Centres de référence sur l'hémophilie	290 657
F06 - Centres de ressources et de compétences sur la mucoviscidose	2 028 071
F07 - Centres de ressources et de compétence sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA)	335 072
F08 - La mortalité périnatale	221 383
F09 - Centres d'implantation cochléaire et du tronc cérébral	700 821
F10 - Centres de ressources sur les maladies professionnelles (CRMP)	521 542
F16 - Les réseaux nationaux de référence pour les cancers rares de l'adulte	313 624
F11 - Services experts de lutte contre les hépatites virales	80 860
F12 - Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal (CPDPN)	902 700
F13 - Centres de Diagnostic PréImplantaire (CDPI)	0
F14 - Centres nationaux de référence pour la lutte contre les maladies transmissibles mentionnés à l'article 1112.1 CSS	1 068 033
F15 - Centres de référence pour les Infections Ostéo-Articulaires (CIOA)	125 180
F17 - Les filières de santé pour les maladies rares	976 733
G01 - Laboratoires d'oncogénétique, de génétique moléculaire, de cytogénétique et de neurogénétique	5 797 829
G02 - Médicaments bénéficiant ou ayant bénéficié d'une ATU en attente de leur agrément	4 749 447
G03 - Actes dentaires, actes de biologie et actes d'anatomo-cyto-pathologie non inscrits sur la liste prévue à l'article L.162-1-7 du CSS, à l'exception des activités d'hygiène hospitalière et des typages HLA effectués	10 527 385
G04 - Organes artificiels jusqu'à la date de leur inscription sur la liste des produits et prestations remboursables	0
G05 - Dispositifs innovants en matière de thérapie cellulaire et tissulaire	240 715

MIG NATIONALES	13 355 283
MIG nationales financées au JPE	13 455 531
H05 - Coordonnateurs régionaux d'hémovigilance	333 700
H06 - Centres antipoison	1 029 526
H07 - Registres à caractère épidémiologique	74 131
H12 - Les centres interrégionaux de coordination pour la maladie de Parkinson	99 229
J01 - Lactariums	560 000
J02 - Les surcoûts cliniques et biologiques de l'assistance médicale à la procréation, du don d'ovocytes et de spermatozoïdes, de l'accueil d'embryon et de la préservation de la fertilité	720 506
J03 - Prélèvements de tissus lors de prélèvement multi-organes et à cœur arrêté	97 765
J04 - Prélèvements de sang placentaire	252 109
N01 - Espaces de Réflexion Ethique Régionaux ou Interrégionaux (ERERI)	168 720
O02 - La mise en œuvre des missions des établissements de référence mentionnés à l'art. R.3131-10 CSP	270 000
O03 - L'acquisition et la maintenance des moyens zonaux des établissements de santé pour la gestion des risques liés à des circonstances exceptionnelles	213 534
P04 - Structures d'étude et de traitement de la douleur chronique	908 324
P10 - Les centres experts de la maladies de Parkinson	148 857
Q01 - SAMU	4 467 482
Q04 - Transports sanitaires bariatriques	28 176
Q05 - CUMP (Cellule d'Urgence Médico-psychologique)	108 000
R01 - Contribution aux actions expérimentales et à l'élaboration des outils de régulation, notamment les études nationale de coûts	113 324
R05 - Actions de coopérations internationales en matière hospitalière dans le cadre des politiques de coopération internationale définies par les autorités de l'Etat	27 500
U01 - Dépenses spécifiques liées à la prise en charge des patients en situation de précarité par des équipes hospitalières	3 673 263
U03 - Dépenses spécifiques liées à la prise en charge odontologique des patients atteints de pathologies compliquant cette prise en charge dans les Centres de Soins, d'Enseignement et de Recherches Dentaires (CESERD)	161 385
Autres MIG nationales	-100 248
R04 - Rémunération, charges sociales des personnels mis à disposition auprès des organisations syndicales r	-100 248
MIG REGIONALES	23 750 409
MIG régionales - financement pluriannuel	23 671 934
H01 - Les observatoires régionaux et interrégionaux des médicaments, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (OMEDIT)	230 046
H02 - Centres de Coordination de la Lutte contre Infections Nosocomiales (CLIN)	1 229 847
H03 - Antennes Régionales de Lutte contre les Infections Nosocomiales (ARLIN)	596 590
H04 - Centres régionaux de pharmacovigilance et centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance	497 321
H11 - Les Centres de Coordination des soins en Cancérologie (3C)	557 308
I04 - Equipes de cancérologie pédiatrique	323 689
P02 - Consultations hospitalières d'addictologie	576 755
P05 - Consultations hospitalières de génétique	1 367 093
P06 - Nutrition parentérale à domicile hors HAD	3 209 866
Q02 - SMUR terrestre	8 575 804
Q02b - SMUR hélicopté	1 065 756
R01 - Contribution aux actions expérimentales et à l'élaboration des outils de régulation, notamment les études nationale de coûts (EMMA)	245 000
R02 - Rémunération, charges sociales, frais professionnels et avantages en nature des agents mis à disposition auprès des services de l'Etat chargés de la définition et de la mise en oeuvre de la politique hospitalière ou de la gestion des crises sanitaires	170 410
R03 - Coordination des instances nationales de représentation des directeurs d'établissements hospitaliers et des présidents de commission médicale d'établissements et de conférences médicales	28 369
R04 - Rémunération, charges sociales des personnels mis à disposition auprès des organisations syndicales nationales représentatives des personnels des établissements de santé	289 320
T02 - UHSI	863 558
T03 - Unités Sanitaires en Milieu Pénitentiaire (USMP ex-UCSA)	3 047 108
U02 - Permanence d'accès aux soins de santé mentionnés à l'article L.6112-6 du CSP	798 094
MIG régionales - financement annuel	78 475
H05 - Coordonnateurs régionaux d'hémovigilance	2 500
U02 - Permanence d'accès aux soins de santé mentionnés à l'article L.6112-6 du CSP	75 975

Aides Contractuelles régionales et nationales	6 788 111
AC ciblées - financement régional pluriannuel	1 305 709
Création de postes HU	679 492
Poste de PH activité de transplantation	109 410
Transformation de MCU-PH d'odontologie à temps partiel en temps plein	27 425
NBI des Directeurs d'Hôpitaux (emplois fonctionnels)	9 532
Cellule de transferts périnataux	479 850
AC ciblées - financement régional annuel	3 751 989
Mesure UCOG (2013-2014)	500 000
Mesure tension aux Urgences	17 588
Compensation régionale MERRI E02 "financement des Etudes médicales"	3 171 138
Compensation mesures "Cellule Régionale Douleur"	63 263
AC ciblées - financement national annuel	1 730 413
Assistants post-internat 2014/2015 (10 mois EAP de 2014)	112 370
Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2014/2015 (10 mois EAP de 2014)	96 000
SI OMEDIT (SPIPS)	25 000
Assistants Spécialistes Soins Palliatifs 2015/2016 (2 mois)	9 600
Consultations pluri-professionnelles post-AVC en UNV	39 463
Consultants	846 000
IFAQ	601 980
Aides Contractuelles CREF	17 000 000
Aides pour l'investissement antérieur	10 300 000
Aides pour investissement accélérateur nouveau	5 700 000
Aides exceptionnelles - compensation effet revenu MIG	1 000 000
Aides exceptionnelles	5 000 000

- Les dotations FIR

Crédits alloués au Compte de Résultat Principal au titre du FONDS D'INTERVENTION REGIONAL	26 722 319
FIR MERRI - MIG pluriannuelles financées au JPE	2 463 418
F02 - COREVIH (MERRI)	684 568
P08 - Actions de qualité transversale des pratiques de soins en cancérologie (MIG)	1 778 850
FIR Autres MIG pluriannuelles	22 156 177
I01 - Equipes Hospitalières de Liaison en Addictologie (EHLSA)	1 022 178
I02 - Equipes Mobile de Gériatrie (EMG)	1 915 073
I03 - Equipes Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)	986 947
L01 - Consultations prévention, dépistage et diagnostic infection par VIH ou autres maladies trans.	1 638 145
M01 - Actions de prévention et d'éducation thérapeutique relatives aux maladies chroniques et notamment aux pathologies respiratoires, cardio-vasculaires, à l'insuffisance rénale, au diabète et à l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	936 779
P01 - Consultations mémoire	1 476 807
P03 - Emploi de psychologues ou d'assistantes sociales dans services de soins prévus par plans nationaux de santé publique, à l'exception du plan Cancer	264 263
S01 - Permanence des soins en établissements de santé	13 915 986
AC pluriannuelles financées par le FIR	1 552 332
Unité transversale de nutrition clinique	224 657
Indemnisation des médecins intervenant antenne médicale hotel police Lyon	43 931
Unité coordination en oncogériatrie UCOG	319 981
Plan obésité animation et coordination des centres spécialisés	70 595
Plan AVC animation de filière	61 667
Equipes mobiles d'hygiène à destination des EHPAD	210 000
Assistants aux animateurs des filières gérontologiques	45 000
Médecine légale	59 794
Régulation libérale SAMU	415 000
Mise en réseaux des activités hospitalières (ONCO 69)	101 707
AC annuelles financées par le FIR	550 392
Actions visant à améliorer la qualité des pratiques et des soins - coordination	150 000
Conseil, pilotage, accompagnement performance	75 000
Divers - poste de coordinateur Parkinson	35 000
Actions diverses	30 000
carences ambulancières	200 905
financement transversaux parcours qualité	59 487
Crédits reversés (classe 4)	3 693 463
MERRI / AC : Rémunération des internes	2 541 314
FIR : Réseaux à reverser	1 152 149

III-6. Etat détaillé des produits constatés d'avance :

- Le budget Général

BUDGET GENERAL	PCA AU 31/12/2014	Dépenses 2015 à imputées sur PCA du 31/12/2014	Ecart PCA 2014 - dépenses 2015 (1)	DOTATIONS 2015				Dépenses 2015 sur dotations 2015	Dotations 2015- dépenses 2015 solde en PCA (2)	PCA 2015 (3) = (1) + (2)
				phase 1- 2015	phase 2- 2015	phase 3- 2015	TOTAL DES DOTATIONS 2015			
TITRE 1										
MERRI INTERNES	4 234 528	4 234 528	0			6 541 116	6 541 116	0	6 541 116	6 541 116
MERRI GIRCI	154 158	7 524	146 634	0			0		0	146 634
MERRI CRC Charpennes et GHN	800 000		800 000	0			0	0	0	800 000
MERRI SERI - contrat unique			0			832 997	832 997	0	832 997	832 997
MIG partenariat HCL (Guinée-Chine)			0	27 500			27 500	6 451	21 049	21 049
MERRI Projets recherche	11 411 094	3 438 927	7 972 167	400 476	1 151 572	1 504 033	3 056 081	0	3 056 081	11 028 248
Sous-total HR731181	16 599 780	7 680 979	8 918 801	427 976	1 151 572	8 878 146	10 457 694	6 451	10 451 243	19 370 044
AC + DAF	10 300 000	10 300 000	0				0	0	0	0
AC			0	12 300 000		-12 300 000	0	0	0	0
Sous-total HR731182	10 300 000	10 300 000	0	12 300 000	0	-12 300 000	0	0	0	0
FIR - PMR plateformes labo	982 758		982 758				0	0	0	982 758
FIR - PMR Pr Desportes (Défiscience)	600 000	600 000	0	272 677		200 000	472 677	19 977	452 700	452 700
FIR - PMR Pr Négrier (FMHC)	200 000	108 601	91 399	222 385			222 385	0	222 385	313 784
FIR - PMR Pr Durieu (MUCO)	200 000	200 000	0	281 671			281 671	267 986	13 685	13 685
FIR - Aide à l'investissement	3 700 000	3 700 000	0				0	0	0	0
FIR - Parkinson	27 700	27 700	0				0	0	0	0
FIR - EPHAD GHS	41 667	41 667	0				0	0	0	0
FIR - Décision attributive			0	7 700 000			7 700 000	2 000 000	5 700 000	5 700 000
FIR - Projet USAP - convention 20158761			0			102 000	102 000	0	102 000	102 000
FIR - Tenue des RCP			0		30 000		30 000	0	30 000	30 000
FIR - Dr Meyronnet	284 000		284 000			15 750	15 750	0	15 750	299 750
Sous-total HR7471	6 036 125	4 677 968	1 358 157	8 476 733	30 000	317 750	8 824 483	2 287 963	6 536 520	7 894 677
Total titre 1	32 935 905	22 658 947	10 276 958	21 204 709	1 181 572	-3 104 104	19 282 177	2 294 414	16 987 763	27 264 721
BUDGET GENERAL	PCA AU 31/12/2014	Dépenses 2015 à imputées sur PCA du 31/12/2014	Ecart PCA 2014 - dépenses 2015 (1)	DOTATIONS 2015				Dépenses 2015 sur dotations 2015	Dotations 2015- dépenses 2015 solde en PCA (2)	PCA 2015 (3) = (1) + (2)
				HR74			TOTAL DES DOTATIONS 2015			
Subvention Renaten HEH	20 360	20 360	0				0	0	0	0
Don GHS	23 500	23 500	0				0	0	0	0
Convention Roche/GHS - coiffure	7 000	7 000	0				0	0	0	0
Subvention biologie				110 000			110 000	4 583	105 417	105 417
Subvention ANSM				50 000			50 000	0	50 000	50 000
Total titre 3	50 860	50 860	0	160 000	0	0	160 000	4 583	155 417	155 417

- Les budgets annexes

BUDGET P	PCA AU 31/12/2014	Dépenses 2015 à imputées sur PCA du 31/12/2014	Ecart PCA 2014 - dépenses 2015 (1)	TOTAL DES DOTATIONS 2015	Dépenses 2015 sur dotations 2015	Dotations 2015- dépenses 2015solde en PCA (2)	PCA 2015 (3) = (1) + (2)
CSST NORD	86 137	44 053	42 084	25 000	0	25 000	67 084
<i>Formation</i>	2 747		2 747		0	0	2 747
<i>Evaluation interne/externe</i>	8 390		8 390		0	0	8 390
<i>Vacation de pharmacien</i>	25 000	25 000	0		0	0	0
<i>Prise en charge nouveaux produits de synthèse</i>	50 000	19 053	30 947	25 000	0	25 000	55 947
CSST HEH	35 292	25 000	10 292	0	0	0	10 292
<i>Formation</i>	1 902		1 902		0	0	1 902
<i>Evaluation interne/externe</i>	8 390		8 390		0	0	8 390
<i>Vacation de pharmacien</i>	25 000	25 000	0		0	0	0
Total titre 1 (Cpte 7316)	121 429	69 053	52 376	25 000	0	25 000	77 376
BUDGET C	PCA AU 31/12/2014	Dépenses 2015 à imputées sur PCA du 31/12/2014	Ecart PCA 2014 - dépenses 2015 (1)	TOTAL DES DOTATIONS 2015	Dépenses 2015 sur dotations 2015	Dotations 2015- dépenses 2015solde en PCA (2)	PCA 2015 (3) = (1) + (2)
Démarche ingénierie pédagogique (mission IBODE)			0	30 000	10 000	20 000	20 000
Total titre 1 (cpte 7471)	0	0	0	30 000	10 000	20 000	20 000

III-7. Etat détaillé du fonds de provisions

LIBELLE PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	SN	PROVISIONS AU 31/12/2015
Provisions pour risques	13 414 213,00	15 750 435,36	7 989 103,18	7 338 619,68	28 514 164,86
TVA UNIVERSITE	650 648,00				650 648,00
Sous total litiges fiscaux	650 648,00	0,00	0,00	0,00	650 648,00
sanction et indus T2A contrôle 2013	3 922 109,00		87 813,74		3 834 295,26
sanction et indus T2A contrôle 2014	0,00	4 798 884,00			4 798 884,00
Sous total litiges indus et sanctions	3 922 109,00	4 798 884,00	87 813,74	0,00	8 633 179,26
DPAS - Heures supplémentaires	0,00	443 405,36	443 966,24	443 966,24	443 405,36
DPAS - CNRACL	0,00		616 319,68	3 879 148,44	3 262 828,76
DPAS - ARE / APE	0,00	3 521 261,00	3 015 505,00	3 015 505,00	3 521 261,00
DPAS - contrôle FIPH	0,00	461 280,00			461 280,00
DAJ - litiges agents médicaux	382 228,00	96 430,00	379 828,00		98 830,00
DAJ - litiges agents non médicaux	181 001,00	126 525,00	47 095,00		260 431,00
DAJ - Informaticiens	1 806 482,00	1 854 338,00			3 660 820,00
Sous total litiges agents	2 369 711,00	6 503 239,36	4 502 713,92	7 338 619,68	11 708 856,12
DAJ - franchises patients	3 485 045,00	108 398,00	1 975 718,00		1 617 725,00
Sous total litiges patients	3 485 045,00	108 398,00	1 975 718,00	0,00	1 617 725,00
Médecine légale	541 700,00				541 700,00
DA LCH	400 000,00		400 000,00		0,00
DA HYDREX	16 600,00		16 600,00		0,00
DA COURTADON	28 400,00		28 400,00		0,00
DA AAGIR	0,00	20 000,00			20 000,00
DSII contentieux IBM	700 000,00				700 000,00
DSII contentieux oracle	1 300 000,00		977 857,52		322 142,48
Sous total litiges fournisseurs	2 986 700,00	20 000,00	1 422 857,52	0,00	1 583 842,48
SGM transports SMUR	0,00	2 400 000,00			2 400 000,00
RAR Pastel	0,00	1 919 914,00			1 919 914,00
Sous total litiges débiteurs	0,00	4 319 914,00	0,00	0,00	4 319 914,00
Compte épargne temps	37 088 465,00	7 049 775,64	6 416 277,85	-918 552,50	36 803 410,29
CET PM	29 179 800,00	5 356 155,00	5 575 639,50	-918 552,50	28 041 763,00
CET PNM	7 908 665,00	1 693 620,64	840 638,35		8 761 647,29
Contrat recherche	14 760 898,98	13 010 279,03	12 052 864,00	0,00	15 718 314,01
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	12 289 635,29	0,00	145 760,48	-10 515 790,00	1 628 084,81
Amiante	10 515 790,00			-10 515 790,00	0,00
PGEGO	1 773 845,29		145 760,48		1 628 084,81
Créances	9 805 310,06	11 824 929,00	9 805 310,06	0,00	11 824 929,00
Créances patients	9 237 885,06	10 736 943,00	9 237 885,06		10 736 943,00
Créances fiscales	567 425,00	1 087 986,00	567 425,00		1 087 986,00
TOTAL BUDGET GENERAL	87 358 522,33	47 635 419,03	36 409 315,57	-4 095 722,82	94 488 902,97

LIBELLE PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	SN	PROVISIONS AU 31/12/2015
Autres charges (Fondations Rouville et Songoons)	85 000,00	45 000,00			130 000,00
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	0,00	132,68	132,68	132,68	132,68
Compte épargne temps	10 538,50	0,00	2 652,25		7 886,25
Créances	311 762,91	340 054,46	311 762,91		340 054,46
TOTAL BUDGET A - D.N.A / TOTAL DM	407 301,41	385 187,14	314 547,84	132,68	477 808,03
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	0,00	2 145,80	4 178,55	4 178,55	2 145,80
Compte épargne temps	15 056,54	655,20	9 864,23		5 847,51
TOTAL BUDGET E (EHPAD)	15 056,54	2 801,00	14 042,78	4 178,55	7 993,31
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	0,00	8 055,69	9 238,84	9 238,84	8 055,69
Compte épargne temps	73 304,11	22 776,84	28 075,59		68 005,36
TOTAL BUDGET B (USLD)	73 304,11	30 832,53	37 314,43	9 238,84	76 061,05
Compte épargne temps	129 505,79	31 865,02	16 971,00		144 399,81
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	0,00	184,48	121,58	121,58	184,48
TOTAL BUDGET C (ECOLES)	129 505,79	32 049,50	17 092,58	121,58	144 584,29
Provisions pour risques (heures supplémentaires)	0,00	516,21	282,93	282,93	516,21
Compte épargne temps	20 427,86	2 983,50	8 039,31		15 372,05
TOTAL BUDGET P (CSAPA)	20 427,86	3 499,71	8 322,24	282,93	15 888,26
TOTAL BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES	88 004 118,04	48 089 788,91	36 800 635,44	-4 081 768,24	95 211 503,27

III-8. Etat détaillé des cessions d'actif

TIERS	biens vendus	produit de la vente
AIR TECH	RACHAT COMPRESSEURS SITE LA FAYETTE 69006 LYON CONVENTION 20168010	2 333,33
TEXFINITY NV	CESSION MATERIEL BLANCHISSERIE SITE LA FAYETTE 69006 LYON CONVENTION	282 500,00
CH BELFORT	VENTE DE 53 ARMOIRES A LINGE - CONVENTION DU 12/12/14	14 040,00
TEXFINITY NV	CESSION EQUIP. BLANCHISSERIE 1ERE ECHEANCE CONVENTION 2014/08/20 TVAB	22 500,00
DET T	CONVENTION DU 15 12 14 ENLEVEMENT ET RACHAT ROLLS ET ARMOIRES A LINGE	10 000,00
V O SERVICES	CESSION REMORQUE FERRE GARRAUD DM642CT	83,33
MALLA ACHAT VENTE DE VEHICULES (MALLA	VENTE VEHICULE RENAULT MASTER TPVR DM626-CT	250,00
LABCANICS	AVOIR 121325273 DU 20.02.15 POUR REPRISE 5 LAVEURS	4 800,00
TOSHIBA MEDICAL FRANCE	REPRISE 2 ECHOCGRAPHES N°2014203206 SUR MARCHÉ ZC143029	4 200,00
SIEMENS	REPRISE SCANNER SIEMENS SUIVANT MARCHÉ 20122020	82 500,00
GE MEDICAL SYSTEMS	REPRISE SCANNER SUIVANT MARCHÉ 20143028	20 000,00
PHILIPS SYSTEMES MEDICAUX	REPRISE ECHO ANTARES SIEMENS D'APRES MARCHÉ 20153017	7 500,00
REGISSEUR RENEE SABRAN	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE DECEMBRE 2014	380,00
REGISSEUR RENEE SABRAN	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE 1ER SEMESTRE 2015	1 125,00
TOSHIBA MEDICAL FRANCE	Rachat échographe GE VOLUSON EXPERT 730-N°IMMO:2005-8219900	€ 300,00
TOSHIBA MEDICAL FRANCE	Rachat échographe PHILIPS U22-N°IMMO:2005-8857400	10 000,00
TOSHIBA MEDICAL FRANCE	reprise de l'échographe SIEMENS ANTARES 20036303800	2 500,00
OCCASIONNEL7	REPRISE RENOUVELLEMENT DE PARC N° IMMO. SUR LISTE JOINTE	2 880,00
GE HEALTHCARE SAS	REPRISE APPAREIL PHILIPS HD 11 N°20083235000	€ 500,00
GCS CENTRE ETOILE	LIQUIDATION GCS ETOILE	259 579,47
	Vente budget H	7 61 457,80
METROPOLE DE LYON	ENSEMBLE IMMOBILIER 22 PL DELA CROIX-ROUSSE 69004 LYON	1 450 453,29
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE DU DOMAINE DES HALLES FONDATION MANGINI GENSOU	2 417 277,00
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE IMMEUBLE 26 RUE PAUFIQUE 69002 LYON	916 823,28
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE IMMEUBLE 35 RUE CHEVREUIL 69007	2 190 900,93
NOTAIRE LYON BUGBAUD	VENTE IMMEUBLE 20 RUE DUMONT 69004	854 493,16
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	CONSTITUTION SERVITUDE DE PASSAGE DE CABLES ST NZIER LE DESERT	210,90
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE PARCELLES TERRES AGRICOLES COMMUNE DE BELLEROUCHE LOIRE	4 200,00
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE T3 26 RUE ALBERIC PONT 69005	145 800,00
OFFICE NOTARIALE D'ECULLY	VENTE APPARTEMENT 17 RUE BENOIT BERNARD 69008 LYON	89 300,00
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE ARCHIVES 137 CRS ALBERT THOMAS 69003	607 000,00
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE RUE ST NESTOR 69008 LYON	280 000,00
ALCAIX BAILLY MARMEY RAVAU	VENTE IMMEUBLE 67 RUE ROCHAIX 69003	718 473,74
	Vente Domaines Maisons	9 674 732,28
	TOTAL VENTES	10 436 190,08

III-9. Etat détaillé des subventions d'investissements reçues

BENEFICIAIRES DE LA SUBVENTION	ORGANISMES	MONTANT
CREATION D'UNE UNITE DE RECHERCHE	BIOMERIEUX	158 333,33
Op n°9126591617-FMESPP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	171 011,70
SUBVENTION COPERMO HEH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 850 000,00
SUBVENTION MODERNISATION HEH	COMMUNE LYON	5 137 500,00
SUBVENTION MODERNISATION HEH	METROPOLE DE LYON	4 192 000,00
SUBVENTION COPERMO HOPITAL LOUIS PRADEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 000 000,00
PROJET BMR	CENTRE LEON BERARD	38 193,72
FIR PLAN ALZHEIMER MESURE 16 : UHR	ARS	50 000,00
A COMPTE ACCOMPAGNEMENT SYSTEME D'INFORMATION	ARS	250 000,00
PLATEFORME SEQUENCAGE ADN	ARS	330 000,00
PROGRAMME HOPITAL NUMERIQUE	ARS	643 200,00
FIR 2015 : TRAJECTOIRE, MY HOP	CGS PLATEFORME SISRA	385 000,00
DEPENSES LIEES AU DEVELOPPEMENT ET A L'EXPLOITATION DE VIA TRAJECTOIRE	CGS PLATEFORME SISRA	403 000,00
HYBRID	CGS PLATEFORME SISRA	350 000,00
STIC	CGS PLATEFORME SISRA	260 000,00
MYHOP PORTAIL PATIENT	CGS PLATEFORME SISRA	180 000,00
SUBVENTION ECOLES	TAXE APPRENTISSAGE	142 900,74
MISE EN SECURITE ESQUIROL	REGION RHONE ALPES	124 555,04
CENS & ELI ETUDE DE FAISABILITE-PROGRAMME DU BATIMENT	REGION RHONE ALPES	20 480,80
LILI	UNIVERSITE LYON 1 CLAUDE BERNARD	208 500,00
		24 894 675,33

III-10. Etat détaillé des dons reçus

DONATEUR ET AFFECTATION	MONTANT
DONS D'ARGENT 2015 - DON A.R.M.S - HEH-TAPIS DE COURSE	15 376,20
DONS D'ARGENT 2015 - DON WINE CHARITY -GHN	19 000,00
DONS D'ARGENT 2015 -DON Mr.AMBLET Roger - R.SABRAN	1 000,00
DONS D'ARGENT 2015 - DON DICVERS DONATEURS - GHE	1 460,00
DONS D'ARGENT 2015 - DON DICVERS DONATEURS - GHE PR CORDIER	1 080,00
DONS D'ARGENT 2015 - COLLECTE Mme L.COMTE-DON Mr.SIRUGUE-DON Mlle CERONI	2 183,00
LEGS Mr.PAQUET Georges - CHLS	98 895,63
CHAPELLE HOTEL-DIEU-DON DE "FRENCH HERITAGE SOCIETY"	96 649,17
CHAPELLE HOTEL-DIEU-DON DE "FRENCH HERITAGE SOCIETY"	20 960,85
TOTAL DONS INVESTISSEMENT	256 604,85
DONS D'ARGENT 2015 - RS - Mr.AMBLET	500,00
DONS D'ARGENT 2015 - GHE - LVL MEDICAL	30 000,00
DONS D'ARGENT 2015 - HOP.H.GABRIELLE - FRESQUE	2 600,00
DONS D'ARGENT 2015 - GHS - VALTRONIC TECHNOLOGIES	80,00
DON GHS - LABORATOIRE ROCHE	23 500,00
TOTAL DONS EXPLOITATION	56 680,00
TOTAL DONS 2015	313 284,85